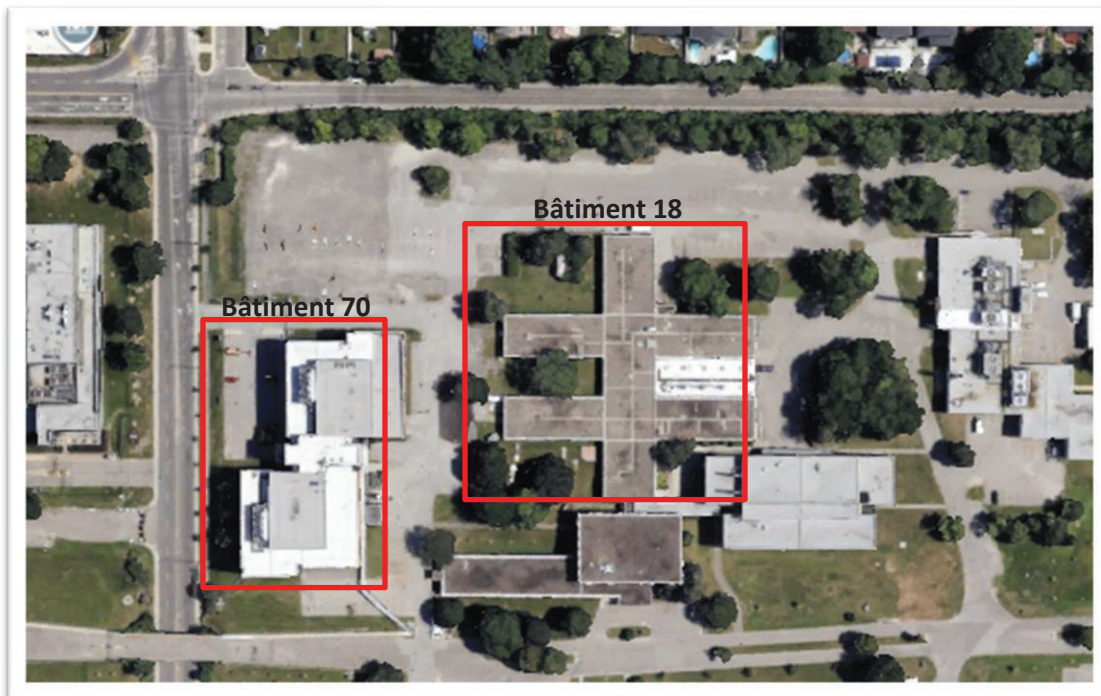




ENVIRO-EXPERTS
PRÉLÈVEMENT ET CARACTÉRISATION DE MATÉRIAUX EN
VRAC POUR LE CONTENU EN AMIANTE ET PLOMB

531 Boul des Prairies, Laval, QC H7V 1C1



Projet n° : 5378

AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70- Lot 1

N° de projet client : 031582 et 031583

Préparée pour :

INRS - Institut National de Recherche Scientifique - Campus Laval

M. Reza Kananianà

Tél.: +1 (438) 867-4021

18 novembre 2024

Laval, 18 novembre 2024

Projet n° : 5378

AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70- Lot 1

N° de projet client : 031582 et 031583

INRS - Institut National de Recherche Scientifique - Campus Laval

M. Reza Kananianà

Tél.: +1 (438) 867-4021

Objet : Prélèvement et caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et le plomb des sections déterminées des bâtiments 18 et 70- Lot 1 de l'institut national de la recherche scientifique (INRS) : 531 Boul des Prairies, Laval, Québec.

Bonjour,

En réponse à votre demande, nous avons effectué un prélèvement et une caractérisation de matériaux en vrac pour le contenu en amiante et plomb sur des sections déterminées des bâtiments 18 et 70- Lot 1 sise à l'adresse indiquée en rubrique, et nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport.

Ce rapport comprend une généralité sur l'amiante et le plomb avec la réglementation en vigueur concernant le travail en leurs présences, une description de la méthodologie d'échantillonnage employée, les résultats de laboratoire et une conclusion, le tout suivi de recommandations appropriées.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous servir et espérons collaborer de nouveau avec vous lors de vos prochains projets.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Préparé par :

Rana Bali, M.Sc

Sciences biologiques



Enviro-Experts

Chargée de projets

Environnement intérieur

Approuvé par :

Moe Zhioua, DESS, M.Sc.

Sols et Environnement



Enviro-Experts

Directeur de projet

Sols et Environnement

Contents

1.	INTRODUCTION.....	4
2.	GÉNÉRALITÉ ET RÉGLEMENTATION	5
2.1	Amiante	5
2.2	Plomb	8
3.	MÉTHODOLOGIE	9
3.1	Bâtiment 18- Lot-1	9
3.1.1	Date et équipe de réalisation.....	9
3.1.2	Catégories MSCA exclus de l'échantillonnage	10
3.1.3	Échantillonnage des MSCA et MSCP	10
3.2	Bâtiment 70- Lot-1	12
3.2.1	Date et équipe de réalisation	12
3.2.2	Échantillonnage des MSCA et MSCP	12
4.	RÉSULTATS D'ANALYSE.....	13
4.1	Bâtiment 18- Lot-1	13
4.2	Bâtiment 70- Lot-1	17
5.	CONCLUSION ET INTERPRETATION DES RÉSULTATS	19
5.1	Bâtiment 18- Lot-1	19
5.2	Bâtiment 70- Lot-1	19
6.	RECOMMANDATIONS.....	20
6.1	Bâtiment 18- Lot-1	20
6.2	Bâtiment 70- Lot-1	21
7.	RÉFÉRENCES	22
	Annexe A : Reportage photos (MSCA)- bâtiment 18- Lot 1	24
	Annexe B : Reportage photos (MSCP)- bâtiment 18- Lot 1	34
	Annexe C : Reportage photos (MSCA)- bâtiment 70- Lot 1	38
	Annexe D : Reportage photos (MSCP)- bâtiment 70- Lot 1	44
	Annexe E : Certificats du laboratoire (MSCA et MSCP)- bâtiments 18 et 70-Lot1	46

1. INTRODUCTION

Enviro-Experts a été mandatée par l'institut national de la recherche scientifique (INRS) pour effectuer un inventaire des matières dangereuse pour des différentes zones aux bâtiments 18 et 70-Lot 1 situés au 531 Boul des Prairies, Laval, Québec. L'inventaire des matières dangereuse a été effectué en prévision des travaux de rénovation dans les zones ciblées de ces bâtiments.

Les travaux de l'échantillonnage ont été réalisés les 18 octobre et 7 novembre 2024, par l'équipe technique d'Enviro-Experts.

Les matériaux qui ont été ciblées dans le cadre de ce mandat sont les matériaux pouvant contenir de l'amiante et le plomb (MSCA et MSCP).

Les tâches accomplies dans le cadre de ce mandat incluent les éléments suivants :

- Analyse documentaire des plans d'aménagement et des rapports d'expertise produits pour les bâtiments.
- Inspection des bâtiments pour identifier les matériaux potentiellement contenant de l'amiante et du plomb dans les zones ciblées.
- Prélèvement d'échantillons visant à détecter la présence de fibres d'amiante dans les matériaux susceptibles d'en contenir.
- Prélèvement d'échantillons de peinture couvrant certains matériaux afin d'analyser leur concentration en plomb.
- Formulation de recommandations pour la gestion des matières dangereuses identifiées, en prévision de la rénovation éventuelle des zones ciblées dans les bâtiments, le cas échéant.

Les documents des bâtiments qui ont été analysé dans le cadre de cette étude sont les suivants :

- Rapport INRG-00221765, réalisé par la firme EXP, en 2015.
- Registre CA0034225.2816 réalisé par la firme WSP en 2024.
- Plan mécanique et devis électromécanique du projet de dégarnissage réalisé par la firme Pageau Morel inc. en 2020.

2. GÉNÉRALITÉ ET RÉGLEMENTATION

2.1 Amiante

L'amiante (amiante : du grec "amiantoses") ou asbeste est le nom généralement utilisé pour désigner une variété de silicates hautement fibreux magnésiens ou calciques ayant des propriétés réfractaires.

L'amiante, appelé "or blanc", est un matériau possédant de nombreuses propriétés comme la résistance au feu, une faible conductivité thermique, acoustique et électrique, la résistance mécanique (à la traction, à la flexion et à l'usure), la résistance aux agressions chimiques (acides et bases), l'élasticité, la possibilité d'être filé et tissé, le tout à un faible coût.

Les différents types d'amiante commercialement utilisés sont: la chrysolite qui est la forme d'amiante la plus exploitée (Brésil, Russie, Chine, Canada, Kazakhstan, Zimbabwe) et la plus utilisée, principalement sous forme d'amiante-ciment. L'actinolite, l'anthophyllite et la trémolite sont des formes pour lesquelles une production minière existe peut-être encore, mais seulement en quantité faible et utilisée localement (Finlande, Inde, Pakistan et Turquie).

L'amosite et la crocidolite ne font plus l'objet d'une exploitation minière, l'amosite était surtout utilisée pour l'isolation thermique et la crocidolite pour son endurance mécanique et sa résistance aux acides.

Les MSCA sont les Matériaux Susceptibles de Contenir de l'Amiante. Il s'agit d'une classification utilisée pour identifier les matériaux qui présentent un risque potentiel de contenir de l'amiante.

Au Québec, les ventes d'amiante chrysotile faites par les producteurs québécois aux acheteurs locaux ont augmenté progressivement jusqu'au début de 1980 pour atteindre 45 490 tonnes par année. Elles ont ensuite périclité jusqu'en 1986 (30 200 tonnes/an). Subséquemment, à la suite des tractations américaines pour bannir le produit, elles ont diminué à 11 030 tonnes, et en 1994, elles se chiffraient à 4 486 tonnes. Évidemment, une proportion non négligeable de ces ventes ainsi que certaines quantités d'amosite et de crocidolite, ont été utilisées dans le domaine de la construction et la rénovation de nombreux bâtiments, principalement entre les années 1950 et 1980.

Depuis 1990 au Québec, l'article 41 du RSST interdit l'utilisation de l'amosite et de la crocidolite ou d'un produit contenant l'une ou l'autre de ces matières, sauf si leur remplacement n'est pas raisonnable et pratiquement réalisable.

Si le Canada est uniquement producteur de chrysotile, on peut trouver de l'amosite et de la crocidolite dans d'aussi grandes proportions dans les matériaux. Le prix de vente des trois types d'amiante étant très similaire sur le marché canadien, les ingénieurs et architectes utilisaient souvent l'un ou l'autre selon leur préférence.

Au Québec, nul n'est tenu de procéder à l'enlèvement des matériaux d'amiante présents dans un bâtiment dans la mesure où ces matériaux ne représentent pas un risque immédiat pour la santé des occupants en raison d'une exposition directe aux fibres d'amiante (matériaux endommagés) ou lorsque des fibres d'amiante sont présentes dans l'air ambiant au-delà des normes prescrites par le RSST. Depuis quelques années, plusieurs lois et règlements ont été adoptés dans le but de protéger les individus contre les risques relatifs à l'exposition aux fibres d'amiante. Ces risques consistent principalement en l'apparition de maladies telles que la fibrose, l'amiantose, le cancer du poumon et le mésothéliome. Par ailleurs, la concentration de fibres dans l'air, le type d'amiante et la durée d'exposition aux fibres d'amiante sont des facteurs importants dans le développement de maladies liées à l'amiante. Enfin, le tabagisme associé à une exposition à l'amiante augmente jusqu'à 90 fois le risque de développer un cancer du poumon.

La Loi sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, r.19.01, et le Code de sécurité pour les travaux de construction, S-2.1, r.6, sont les textes légaux qui régissent la gestion des matériaux contenant de l'amiante au Québec. De plus, la manipulation de MCA lors des travaux de rénovation ou de démolition est régie par l'article 3.23 du CSTC (R.L.R.Q., c. S- 2.1, r.4) et le RSST (R.L.R.Q., c. S-2.1, r.13). Ainsi, la réglementation québécoise stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs et qu'il doit notamment déterminer les types d'amiante présents dans les matériaux avant d'entreprendre des travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante, comme des travaux d'entretien, de réparation, de rénovation ou de reconstruction. Cette responsabilité est étendue aux entrepreneurs et aux sous-traitants qu'il engage ainsi qu'à tout autre travailleur pouvant être affecté par de tels travaux sans toutefois y participer (dans un espace voisin aux travaux).

Par ailleurs, les articles 22.1, 217.1 et 219 du Code criminel (L.R.C. 1985, c. C-46) sur la diligence raisonnable obligent toute personne dirigeant l'exécution d'un travail à prendre les mesures nécessaires pour éviter les blessures corporelles et les maladies professionnelles. En effectuant la caractérisation des matériaux susceptibles de

contenir de l'amiante, en formant adéquatement le personnel chargé d'effectuer les travaux, en procédant à la réparation ou à l'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante endommagés, puis en mettant sur pied un programme de gestion de l'amiante et en l'appliquant, les gestionnaires de bâtiment s'assurent de gérer de façon proactive les risques liés à l'exposition aux fibres d'amiante.

Les mesures de sécurité et les méthodes de travail prescrites dans le CSTC sont liées au type d'amiante rencontré, à la friabilité du matériau et au volume de débris générés par les travaux.

Un matériau friable contenant de l'amiante est un matériau qui peut être émietté, pulvérisé ou réduit en poudre manuellement lorsqu'il est sec ou qui est émietté, pulvérisé ou réduit en poudre (R.L.R.Q., c. S-2.1, r.4, art. 1.1.24.2).

Le Code de sécurité pour les travaux de construction définit trois niveaux de risque en matière de manipulation ou d'enlèvement de matériaux d'amiante, soit les travaux à risque faible, à risque modéré et à risque élevé (Section 3.23.2). Ce que nous appelons ci-dessous le risque élevé allégé constitue une particularité, prévue dans l'article 3.23.16.1 du Code.

Au Québec, la CSST classe l'exposition à l'amiante sur les chantiers de construction en trois niveaux de risque, en vertu du Code de sécurité pour les travaux de construction (Section 3.23.2):

- **Risque faible:** L'installation, la manipulation ou l'enlèvement d'articles manufacturés contenant de l'amiante pourvu qu'ils soient et demeurent dans un état **non friable**, tels : carreau en vinyle, carreau d'isolation acoustique, garniture d'étanchéité, joint d'étanchéité, produit en amiante-ciment.
- **Risque modéré:** Matériaux friables : de 0 à 1 pi³ (0 à 0,03 m³) de débris de matériaux contenant de l'amiante générés, peu importe le type d'amiante, par la méthode du sac à gants ou de l'enclos de travail.
- **Risque élevé allégé:** Matériaux friables : de 1 à 10 pi³ (0,03 m³ à 0,3 m³) de débris de matériaux contenant de l'amiante, peu importe son type.
- **Risque élevé:** Matériaux friables : Matériaux friables : plus de 10 pi³ (plus de 0,3 m³) de débris de matériaux contenant de l'amiante, peu importe son type le nettoyage d'un système de ventilation dans un bâtiment floqué à l'amiante, l'enlèvement d'un flochage d'amiante sur les plafonds d'un immeuble de bureaux la démolition d'un bâtiment dont le plâtre des murs et des plafonds contient de

l'amiante.

La commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) considère que lorsqu'un type de matériau s'avère contenir de l'amiante à la suite d'une analyse en laboratoire, les matériaux similaires couvrant des surfaces ou des équipements semblables d'un même secteur sont aussi considérés comme contenant de l'amiante, même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une analyse en laboratoire.

Depuis juin 2013, une modification au RSST ainsi qu'au CSTC impose à l'employeur de localiser et d'inspecter les flocages et calorifuges présents dans les édifices sous sa responsabilité. De plus, ce règlement demande de consigner les informations relatives aux MCA, aux flocages et aux calorifuges dans un registre. Ce dernier doit être mis à la disposition des travailleurs et des occupants et être mis à jour tous les deux ans.

Selon le CSTC (art. 3.2.12 et 3.2.14), l'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs un vestiaire pour les vêtements de ville et un autre pour les vêtements de travail, entre lesquels est aménagée une salle de douche, de manière à permettre aux travailleurs de prendre une douche avant de revêtir leurs vêtements de ville, dans l'une des situations suivantes :

- Lors de travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante lorsque ces travaux sont à risque élevé selon le paragraphe 3 de l'article 3.23.2 ;
- Lorsque les travailleurs sont exposés au plomb, au mercure ou au béryllium ou à leurs composés, sous forme de vapeur ou de poussière.

2.2 Plomb

Le plomb présente un danger pour la santé des travailleuses et travailleurs qui y sont exposés sous une forme qui puisse être inhalée (particules en suspension dans l'air) ou ingérée. Le plomb ne présente un danger d'intoxication par inhalation que dans la mesure où l'on trouve en suspension dans l'air des particules de plomb assez fines pour qu'elles puissent être inhalées.

Les MSCP sont les Matériaux Susceptibles de Contenir du Plomb. Il s'agit d'une classification utilisée pour identifier les matériaux qui présentent un risque potentiel de contenir du plomb.

Il existe trois types de particules de plomb : poussière, vapeur ou brouillard :

- La poussière de plomb se présente sous forme de particules solides résultant de procédés tels que la projection d'abrasifs, le ponçage, le meulage ou encore le découpage à l'aide d'un appareil électrique ou pneumatique.

RBQ : 5777-7500-01

- La vapeur de plomb se produit lorsque le plomb ou des matériaux contenant du plomb sont chauffés à plus de 500°C, par exemple lors d'activités de soudage, de coupage à haute température et de brûlage. Le réchauffement du métal engendre de la vapeur, qui se condense en particules solides.
- On parle de brouillard pour qualifier des gouttelettes en suspension dans l'air. L'application de peinture au plomb à l'aide d'un vaporisateur peut produire un brouillard dense contenant du plomb.

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail précise les mesures à prendre pour contrôler l'exposition des travailleurs aux substances nocives, notamment les limites d'exposition et les pratiques de prévention.

La prévention des dangers associés à une exposition au plomb suppose donc une stratégie à trois volets :

- Empêcher que le plomb ne contamine l'air;
- Éliminer le plomb qui contamine l'air;
- S'il y a du plomb dans l'air, prévenir son inhalation par les travailleuses et les travailleurs.

Selon le CSTC (art. 3.2.12 et 3.2.14), l'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs un vestiaire pour les vêtements de ville et un autre pour les vêtements de travail, entre lesquels est aménagée une salle de douche, de manière à permettre aux travailleurs de prendre une douche avant de revêtir leurs vêtements de ville, lorsque les travailleurs sont exposés au plomb, au mercure ou au béryllium ou à leurs composés, sous forme de vapeur ou de poussière.

Le Règlement sur les matières dangereuses (RMD), qui fait partie des normes de la Loi sur la santé et la sécurité au travail au Canada vise à gérer la manipulation et l'élimination des matières dangereuses, y compris le plomb. Une des préoccupations majeures concernant le plomb est son potentiel de lixiviation, c'est-à-dire la libération de plomb dans les liquides, ce qui peut contaminer les sols et les eaux.

Selon le RMD, un matériau est considéré comme une matière dangereuse si la concentration de plomb dans le lixiviat dépasse 5 mg/L. Cette limite est essentielle pour déterminer si un matériau doit être géré comme un déchet dangereux lors de son élimination.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Bâtiment 18- Lot-1

3.1.1 Date et équipe de réalisation

- Deux échantillonnages préliminaires de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et du plomb (MSCA et MSCP) ont été effectués les 18 octobre et 7 novembre

RBQ : 5777-7500-01

2024 par notre équipe technique dans le bâtiment 18- Lot 1 construit en 1966. Les secteurs ciblés dans ces échantillonnages sont les zones H et G au sous-sol, et B au rez-de-chaussée.

- Lors de l'échantillonnage du 7 novembre, des prélèvements supplémentaires ont été effectués sur les mêmes peintures analysées en octobre, contaminées par le plomb et situées dans la zone H du bâtiment 18- Lot 1. L'objectif de cet échantillonnage supplémentaire était de collecter une quantité plus importante d'échantillons contaminés par le plomb (plus de 120 g) afin de mesurer la concentration de plomb dans le lixiviat et de déterminer si ces déchets doivent être considérés comme dangereux lors de leur élimination.

3.1.2 Catégories MSCA exclus de l'échantillonnage

- La catégorie de plâtre-cimentaire dans les zones H et G au sous-sol du bâtiment 18, ayant déjà fait l'objet d'analyses dans des études antérieures (Rapport INRG-00221765, réalisé par la firme EXP en 2015, et Registre CA0034225.2816, réalisé par la firme WSP en 2024), a été exclue de notre échantillonnage.
- De même, la catégorie de plancher en vinyle dans la zone H du bâtiment 18, également abordée dans les études mentionnées ci-dessus, a été exclue de notre échantillonnage.
- Les calorifuges présents dans la zone B au rez-de-chaussée, ajoutés en 2020 dans le cadre du projet de dégarnissage réalisé par la firme Pageau Morel inc., ont également été exclus de notre échantillonnage.

3.1.3 Échantillonnage des MSCA et MSCP

- Afin de déterminer la présence d'amiante et de plomb dans les zones ciblées du bâtiment 18 (zones H et G au sous-sol, et zone B au rez-de-chaussée), vingt-six (26) échantillons de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA), et sept (7) échantillons de matériaux susceptibles de contenir du plomb (MSCP) ont été prélevés sur les murs, plafonds, planchers, tuyaux et peintures.
- Un échantillon de MSCP de chaque couleur de peinture a été prélevé des différents matériaux peints (murs, plafonds et portes) présents dans les zones H et G au sous-sol, ainsi que dans la zone B au rez-de-chaussée.
- Les prélèvements de MSCA et MSCP ont été effectués selon la méthode d'échantillonnage en vrac, qui consiste à recueillir des échantillons physiques

RBQ : 5777-7500-01

représentatifs de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et du plomb (notamment dans les peintures).

- Les échantillons de MSCA et MSCP recueillis dans le cadre de ce projet ont été envoyés au laboratoire indépendant accrédité EMSL pour analyse.
- L'analyse des échantillons de MSCA a été réalisée selon la méthode de microscopie à lumière polarisée (MLP), conforme à la méthode 244-3 de l'IRSST.
- L'analyse des échantillons de MSCP a été réalisée selon la méthode EPA 7000B, reposant sur la spectrométrie d'absorption atomique.
- Le tableau 1 ci-dessous présente les catégories ciblées dans nos prélèvements pour les zones H et G au sous-sol et B au rez-de-chaussée du bâtiment 18-Lot 1 :

Tableau 1: Le synthèse des échantillons de MSCA et MSCP aux zones ciblées des bâtiments 18- Lot 1 construit en 1966		
MSCA Bâtiment 18	Zone ciblée	Nbr d'échantillons prélevés
Gypse	H - sous-sol	5
	G - sous-sol	4
	B - RDC	1
Colle-sous tapis	H - sous-sol	1
Colle-sous tapis	H - sous-sol	1
Linoléum	G - sous-sol	1
Tuile acoustique	G - sous-sol	1
Calorifuge	G - sous-sol	3
Mortier	B - RDC	9
Total	Aux 3 zones (H, G et B)	26
MSCP Bâtiment 18	Zone ciblée	Nbr d'échantillons prélevés
Peinture (MSCP)	H - sous-sol	3
	G - sous-sol	2
	B - RDC	2
Total	Aux 3 zones (H, G et B)	7

3.2 Bâtiment 70- Lot-1

3.2.1 Date et équipe de réalisation

Un échantillonnage préliminaire de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et du plomb (MSCA et MSCP) a été effectué le 18 octobre 2024 par notre équipe technique dans le bâtiment 70- Lot 1 construit en 2004. Les secteurs ciblés dans cet échantillonnage sont les zones SRI au rez-de-chaussée et SRM au 1^{er} étage.

3.2.2 Échantillonnage des MSCA et MSCP

- Afin de déterminer si l'amiante et le plomb sont présents sur les zones ciblées du bâtiment 70 (SRI et SST au rez-de-chaussée, et SRM au 1^{er} étage), quatorze (14) échantillons de matériaux pouvant contenir de l'amiante (MSCA), et deux (2) échantillons de matériaux susceptibles de contenir du plomb (MSCP) ont été prélevés sur les murs, plafonds, planchers, et peintures.
- Les échantillons prélevés pour chaque catégorie de MSCA et MSCP dans les zones SRI au rez-de-chaussée et SRM au 1^{er} étage, représentent l'ensemble des matériaux aux caractéristiques similaires présents dans les trois zones (SRI et SST au RDC, et SRM au 1^{er} étage).
- Les prélèvements de MSCA et MSCP ont été effectués selon la méthode d'échantillonnage en vrac, qui consiste à recueillir des échantillons physiques représentatifs de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et du plomb.
- Les échantillons de MSCA et MSCP recueillis dans le cadre de ce projet ont été envoyés au laboratoire indépendant accrédité EMSL pour analyse.
- L'analyse des échantillons de MSCA a été réalisée selon la méthode de microscopie à lumière polarisée (MLP), conforme à la méthode 244-3 de l'IRSST.
- L'analyse des échantillons de MSCP a été réalisée selon la méthode EPA 7000B, reposant sur la spectrométrie d'absorption atomique.
- Le tableau 2 ci-dessous présente les catégories ciblées dans nos prélèvements pour les zones SRI et SST au RDC, et SRM au 1^{er} étage du bâtiment 70-Lot1 :

Tableau 2: Le synthèse des échantillons de MSCA et MSCP aux zones ciblées des bâtiments 70- Lot 1 construit en 2004		
MSCA Bâtiment 70	Zone ciblée	Nbr d'échantillons prélevés
Tuile acoustique	SRM - 1 ^{er} étage	1
Gypse	SRM - 1 ^{er} étage	9
Colle-sous tapis	SRM - 1 ^{er} étage	1
Vinyle	SRM - 1 ^{er} étage	1
	SRI - RDC	1
Linoléum	SRI - RDC	1
Total	Aux 2 zones (SRM et SRI)	14
MSCP Bâtiment 70	Zone ciblée	Nbr d'échantillons prélevés
Peinture	SRM - 1 ^{er} étage	2
Total	Aux 2 zones (SRM et SRI)	2

4. RÉSULTATS D'ANALYSE

4.1 Bâtiment 18- Lot-1

Les résultats de notre échantillonnage de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et le plomb (MSCA et MSCP) aux zones ciblées du bâtiment 18 construit en 1966 se présentent dans le tableau 3 suivant :



Tableau 3 : Description, Identification et Résultats d'analyse des prélèvements de MSCA et MSCP- Bâtiment 18- Lot 1 construit en 1966

Responsable(s) de prélèvement : Équipe technique, Enviro-Experts		Dates de prélèvements : 18 octobre et 7 novembre 2024	
Adresse de prélèvement : 531 Boul des Prairies, Laval, QC H7V 1C1		Laboratoire d'analyse : EMSL Canada Inc.	
ID	Localisation-MSCA	Description	Résultats
A-1	Mur- Sous-sol-H05D	Gypse	Non Détecté
A-2	Mur- Sous-sol-H05F	Gypse	Non Détecté
A-3	Mur- Sous-sol-H05A	Gypse	Non Détecté
A-4	Mur- Sous-sol-H05A	Gypse	Non Détecté
A-5	Mur- Sous-sol-H05D	Gypse	Non Détecté
A-8	Plancher- Sous-sol-H05G	Colle/ <u>Composé à Joint</u> (sous-tapis)	<1% Chrysotile
A-9	Plancher- Sous-sol-H05C	Colle (sous-vinyle)	Non Détecté
A-10	Mur- Sous-sol-G03A	Gypse	Non Détecté
A-11	Mur- Sous-sol-G03A	Gypse	Non Détecté
A-12	Mur- Sous-sol-G03	Gypse	Non Détecté
A-13	Mur- Sous-sol-G03	Gypse	Non Détecté
A-14	Plancher- Sous-sol-G03	Linoléum	Non Détecté
A-15	Plafond- Sous-sol-G03	Tuile acoustique	Non Détecté



RBQ : 5777-7500-01

B-16	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-17	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-18	Mur- RDC- Zone B	<u>Plâtre</u> /Mortier		<1% Chrysotile
B-19	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-20	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-21	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-22	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-23	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
B-24	Mur- RDC- Zone B	Mortier		Non Détecté
A-30	Tuyaux du plafond - Sous-sol-G03A	Calorifuge		Non Détecté
A-31	Tuyaux du plafond - Sous-sol-G03A	Calorifuge		Non Détecté
A-32	Tuyaux du plafond - Sous-sol-G03A	Calorifuge		Non Détecté
B-33	Mur- RDC- Zone B	Gypse		Non Détecté
ID	Localisation-MSCP	Description	RDL	Résultats
A-6	Mur- Sous-sol-H05D	Peinture-couleur blanc casé	91 ppm	<91 ppm
A-7	Mur- Sous-sol-H05F	Peinture-couleur beige	80 ppm	510 ppm
B-25	Plafond- RDC- Zone B	Peinture-couleur blanc et blanc cassé	82 ppm	<82 ppm



RBQ : 5777-7500-01

A-26	Porte- Sous-sol-H05B	Peinture-couleur beige foncé	81 ppm	530 ppm
A-27	Mur- Sous-sol-G03A	Peinture-couleur beige	81 ppm	<81 ppm
A-28	Porte- Sous-sol- G03	Peinture-couleur beige foncé	82 ppm	230 ppm
B-29	Mur- RDC- Zone B	Peinture-couleur blanc et blanc cassé	80 ppm	<80 ppm
ID	Localisation-MSCP	Description	RDL	Résultats lixiviat
AL-7	Mur- Sous-sol-H05F	Peinture-couleur beige	0.40 mg/L	<0.40 mg/L
AL-26	Porte- Sous-sol-H05B	Peinture-couleur beige foncé	0.40 mg/L	<0.40 mg/L

Légende : *RDC = Rez-de-chaussée
*RDL=Limite de Détection Relative

4.2 Bâtiment 70- Lot-1

Les résultats de notre échantillonnage de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et le plomb (MSCA et MSCP) aux zones ciblées du bâtiment 70 construit en 2004 se présentent dans le tableau 4 suivant :

Tableau 4 : Description, Identification et Résultats d'analyse des prélèvements de MSCA et MSCP- Bâtiment 70- Lot 1 construit en 2004			
Responsable(s) de prélèvement : Équipe technique, Enviro-Experts		Date de prélèvement : 18 octobre 2024	
Adresse de prélèvement : 531 Boul des Prairies, Laval, QC H7V 1C1		Laboratoire d'analyse : EMSL Canada Inc.	
ID	Localisation-MSCA	Description	Résultats
C-1	Plafond- Étage 1-SRM	Tuile acoustique	Non Détecté
C-2	Mur- Étage 1-SRM	Gypse	Non Détecté
C-3	Mur- Étage 1-SRM-234	Gypse	Non Détecté
C-4	Mur- Étage 1-SRM-235	Gypse	Non Détecté
C-5	Mur- Étage 1-SRM	Gypse	Non Détecté
C-6	Mur- Étage 1-SRM	Gypse	Non Détecté
C-7	Mur- Étage 1-SRM-236	Gypse	Non Détecté
C-8	Mur- Étage 1-SRM	Gypse	Non Détecté
C-9	Mur- Étage 1-SRM	Gypse	Non Détecté
C-10	Mur- Étage 1-SRM	Gypse	Non Détecté



RBQ : 5777-7500-01

<i>C-13</i>	<i>Plancher- Étage 1-SRM</i>	<i>Colle (sous-tapis)</i>		<i>Non Détecté</i>
<i>C-14</i>	<i>Plancher- Étage 1-SRM- cuisine</i>	<i>Vinyle</i>		<i>Non Détecté</i>
<i>B-15</i>	<i>Plancher- RDC-SRI- 161 A</i>	<i>Vinyle</i>		<i>Non Détecté</i>
<i>B-16</i>	<i>Plancher- RDC-SRI- 153</i>	<i>Linoléum</i>		<i>Non Détecté</i>
ID	Localisation-MSCP	Description	RDL	Résultats
<i>C-11</i>	<i>Mur- Étage 1-SRM</i>	<i>Peinture-couleur blanc</i>	<i>80 ppm</i>	<i><80 ppm</i>
<i>C-12</i>	<i>Mur- Étage 1-SRM</i>	<i>Peinture-couleur noire</i>	<i>80 ppm</i>	<i><80 ppm</i>

Légende : *RDC = Rez-de-chaussée
*RDL=Limite de Détection Relative

5. CONCLUSION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

5.1 Bâtiment 18- Lot-1

Selon les études précédentes réalisées dans différentes sections du bâtiment 18- Lot 1 (Rapport INRG-00221765, réalisé par la firme EXP en 2015 et Registre CA0034225.2816, réalisé par la firme WSP en 2024) :

- Les murs et plafonds en plâtre-ciment présents au sous-sol du bâtiment 18 (zones H et G) ne sont pas contaminés par l'amiante.
- Les planchers en vinyle (vert) de la zone H au sous-sol du bâtiment sont contaminés par l'amiante.

Selon les résultats des analyses réalisés sur les matériaux pouvant contenir l'amiante et/ou le plomb (MSCA et/ou MSCP) dans le cadre de cette étude :

- Parmi les vingt-six (26) échantillons de matériaux pouvant contenir de l'amiante MSCA, la couche du composé à joint de la colle (sous-tapis) de l'échantillon A-8, et la couche du plâtre de l'échantillon B-18, ont montré une teneur en amiante supérieure à 0.1 %, seuil minimal pour la classification des MCA. De ce fait, tous les colles (sous-tapis) de la zone H au sous-sol, et les plâtres des blocs cimentaires de la zone B au RDC sont considérés amiantés. Le certificat d'analyse est en annexe à ce présent rapport.
- Parmi les sept (7) échantillons de matériaux pouvant contenir du plomb MSCP, les peintures beiges des murs et plafonds présents dans la zone H du sous-sol, et les peintures beige foncé des portes présents dans les zones H et G du sous-sol, ont montré la présence de plomb à une concentration varie de 230 à 530 mg/kg. De ce fait, toutes les peintures beiges des murs, moulures et plafonds présents dans la zone H, et les peintures beige foncé des fenêtres, moulures et portes présents dans les zones H et G du sous-sol, sont considérés contaminé par le plomb. Le certificat d'analyse est en annexe à ce présent rapport
- Les essais de lixiviation réalisés sur les deux échantillons supplémentaires, AL-7 et AL-26, des peintures contaminées par le plomb (mur beige et porte beige foncé) ont montré que la concentration de plomb dans le lixiviat était inférieure à la limite de détection relative (RDL) de 0,40 mg/L. Étant donné que la concentration de plomb est largement inférieure à la limite réglementaire des matières dangereuses (RMD) de 5 mg/L, nous estimons que les déchets contaminés par le plomb ne doivent pas être considérés comme des déchets dangereux lors de leur élimination.

5.2 Bâtiment 70- Lot-1

Parmi les seize (16) échantillons prélevés des différentes catégories de MSCA et MSCP représentant les zones SRI et SST au rez-de-chaussée, et SRM au 1^{er} étage du bâtiment 70 en question, tous les échantillons n'ont montré aucune trace d'amiante. Alors les

résultats sont conformes. Le certificat d'analyse est en annexe à ce présent rapport.

6. RECOMMANDATIONS

6.1 Bâtiment 18- Lot-1

Avant d'entreprendre un travail sur des matériaux ou des produits contenant de l'amiante et le plomb, aux zones H et G au sous-sol (colle sous les tapis, et peinture des murs et plafonds) et B au RDC (plâtre de blocs, et peinture des murs et plafonds), il faut prendre les mesures requises par le Code de sécurité pour les travaux de construction CSTC pour contrôler l'émission des poussières contaminés (Amiante et Plomb).

Les options de gestion des matériaux contenant l'amiante et le plomb (MCA et MCP) se résument comme suit :

- Conservation : La conservation des MCA et/ou MCP sans aucune modification est possible dans le cas où les matériaux seraient en bon état et qu'ils ne sont pas soumis à des conditions pouvant favoriser la propagation des fibres dans l'air ambiant.
- Confinement : Il est également possible de procéder au confinement des MCA et/ou MCP en isolant ces matériaux dans une enceinte étanche permanente.
- Encapsulation : Une autre option se présentant aux gestionnaires est d'enduire un agent de scellement pour minimiser la propagation de fibres MCA et/ou MCP dans l'air ambiant.
- Enlèvement (démolition) : Finalement, il peut être avantageux ou requis de procéder à l'enlèvement des MCA et/ou MCP.

Présentement, aucune loi ou règlement n'oblige l'enlèvement des MCA et/ou MCP dans les immeubles au Québec. Il est toutefois entendu que tout travail susceptible d'émettre des poussières d'amiante et/ou du plomb doit être réalisé en conformité avec les exigences établies par la CSST dans le Code de sécurité pour les travaux de construction. Cela comprend notamment:

- Travaux de démolition.
- Travaux d'électricité et de mécanique.
- Travaux de ragréage, etc.

Pour tout travail de rénovation touchant l'une ou l'autre des catégories de matériaux contaminés (MCA et MCP) dans les zones ciblées du bâtiment 18, nous insistons sur le respect des procédures de travail conformément aux exigences réglementaires de la CNESST, ainsi que des instances municipales, provinciales et fédérales, en fonction du



RBQ : 5777-7500-01

3065 Rue Peugeot, Laval,
Québec, H7L 5C4
Tel: (514) 313-0116
info@enviro-experts.com

niveau de risque de chaque zone.

6.2 Bâtiment 70- Lot-1

À l'effet des résultats des échantillons prélevés des différents catégories de MSCA et MSCP représentant les zones SRI et SST au rez-de-chaussée, et SRM au 1^{er} étage du bâtiment 70 en question, et selon le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, r.19.01, et le Code de sécurité pour les travaux de construction, il n'y aucun risque de poussière d'amiante et plomb lorsque les travaux de démolitions et rénovations des murs, planchers et plafonds. Ainsi, pas de mesures requises à cet égard.

7. RÉFÉRENCES

Les prélèvements, les analyses et l'interprétation des résultats ont été effectués selon les méthodes de référence décrites dans les documents suivants:

- « Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail », IRSST (Institut de recherche Robert Sauvé en santé et sécurité du travail du Québec), 2000.
- « Règlement sur la santé et la sécurité du travail », Décret 885-2001; Éditeur officiel du Québec, 2001.
- « Ventilation for Acceptable Indoor Air Quality »; Standard 62-1989, ASHRAE, 1989.
- « Numérotation des fibres », Méthode 243-1; IRSST, 1995.
- « Stratégie d'étude de la qualité de l'air dans les édifices à bureaux »; IRSST, 1989.
- « Évaluation de la concentration de fibres d'amiante émises dans l'air ambiant de bâtiments scolaires »; IRSST, 2000.
- « Gestion de l'amiante – Directive 57 »; Travaux publics et services gouvernementaux Canada, décembre 1997.
- Environmental Protection Agency (EPA) Asbestos in Buildings: Simplified Sampling Scheme for Friable Surfacing Materials.
- Guide de gestion sécuritaire de l'amiante : Obligations et mesures de prévention. Québec.CNESST, 2013.
- ASP Construction 2012, Amiante, guide prévention, association paritaire, pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction, TSBN 978-2- 89487-059-
- UNITED STATES ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY. Statistical - support document for Asbestos in Buildings: Simplified Sampling Scheme for Friable Surfacing
- Materials, (EPA 560/5-85-030b), Washington, 1985. 13 p. (2) HEALTH AND SAFETY EXECUTIVE. Asbestos: The Survey guide,
- Association Française de Normalisation (AFNOR) Diagnostic Amiante - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, NF X 46-020 novembre 2002.
- CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail). (2023). Guide de prévention pour des travaux sécuritaires : Amiante.

Québec


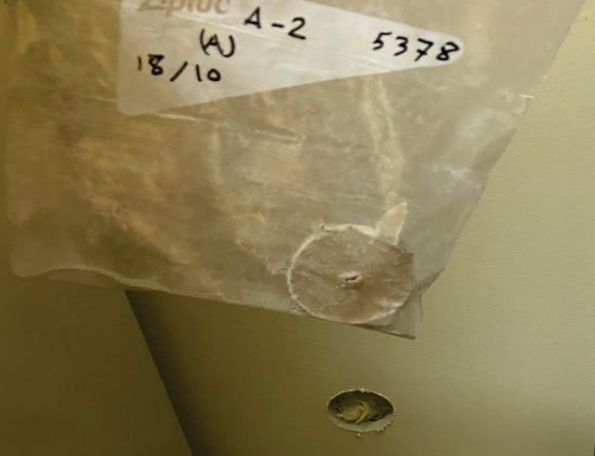
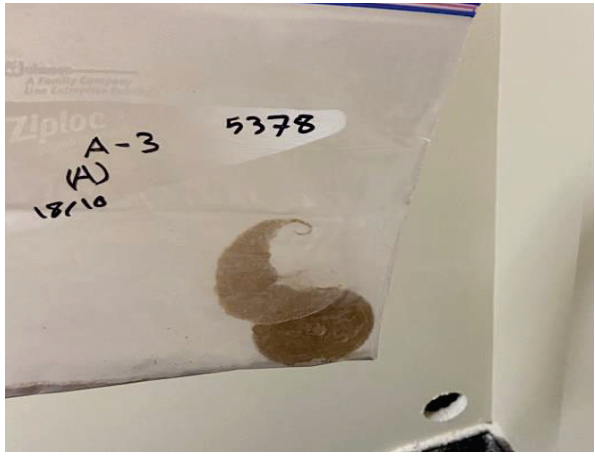
- Traitement des peintures au plomb. OPPBTP, I5 G 01 15, 2015.
- Santé Canada. Exigences relatives au plomb dans les peintures au Canada.
- Loi sur la qualité de l'environnement du Québec (LQE) et ses règlements connexes, Q-2, r.32.
- Guide de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ).
- Manuel sur les risques liés au plomb en milieu résidentiel publié par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.
- CNESST. Guide de prévention pour les travaux avec des peintures contenant du plomb
- Clark et al. (2015). Field Methods for Lead Detection in Paints.



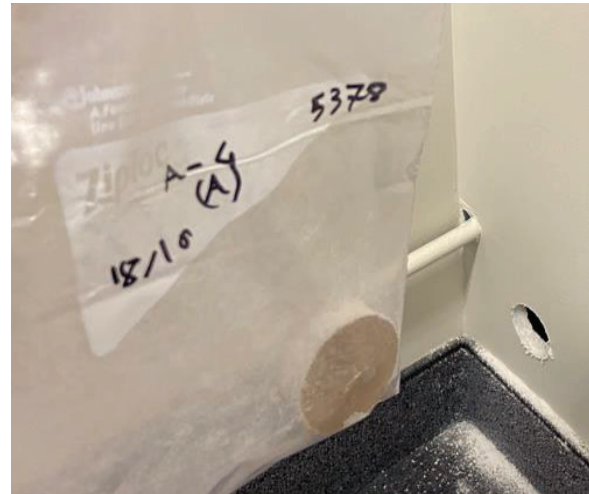
RBQ : 5777-7500-01

3065 Rue Peugeot, Laval,
Québec, H7L 5C4
Tel: (514) 313-0116
info@enviro-experts.com

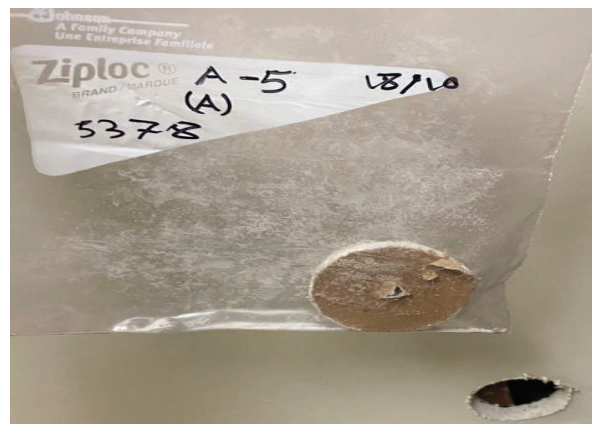
Annexe A : Reportage photos (MSCA)- bâtiment 18- Lot 1

<p>Échantillon n° A-1 prélevé du mur de gypse au local H05D du sous-sol.</p>	
<p>Échantillon n° A-2 prélevé du mur de gypse au local H05F du sous-sol.</p>	
<p>Échantillon n° A-3 prélevé du mur de gypse au local H05A du sous-sol.</p>	

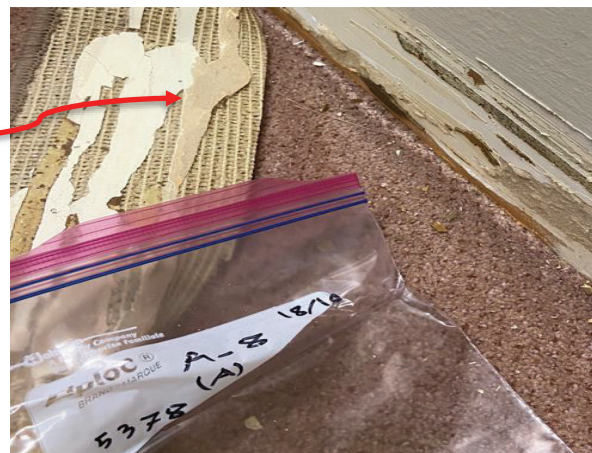
**Échantillon n° A-4 prélevé
du mur de gypse au local
H05A du sous-sol.**



**Échantillon n° A-5 prélevé
du mur de gypse au local
H05D du sous-sol.**

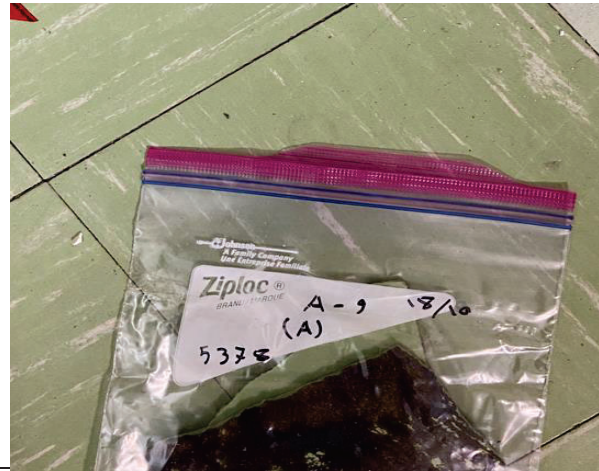


**Échantillon n° A-8 contaminé
prélevé de la colle du
plancher (sous-tapis) au
local H05G du sous-sol.**

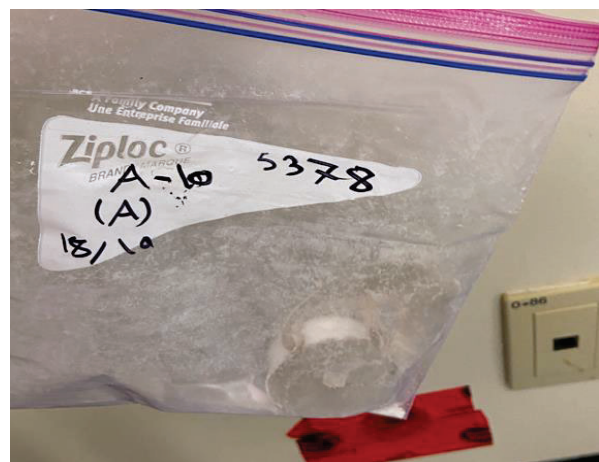




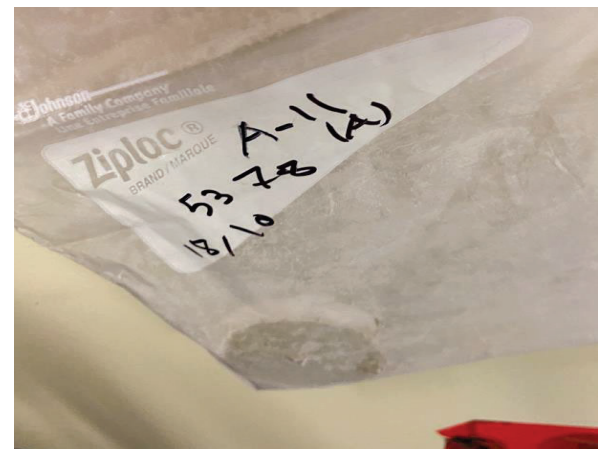
**Échantillon n° A-9 prélevé
de la colle du plancher
(sous-vinyle) au local
H05C du sous-sol.**



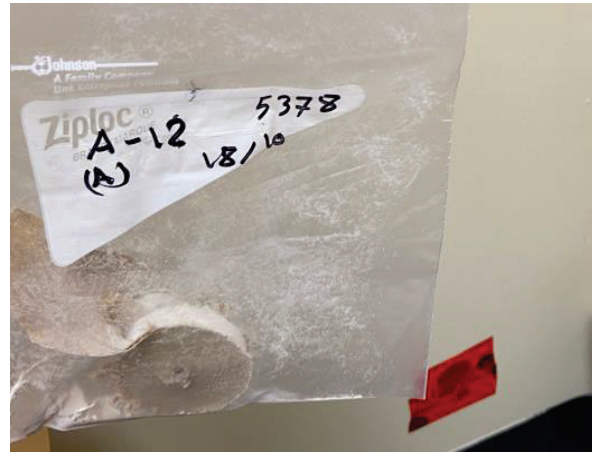
**Échantillon n° A-10 prélevé
du mur de gypse au local
G03A du sous-sol.**



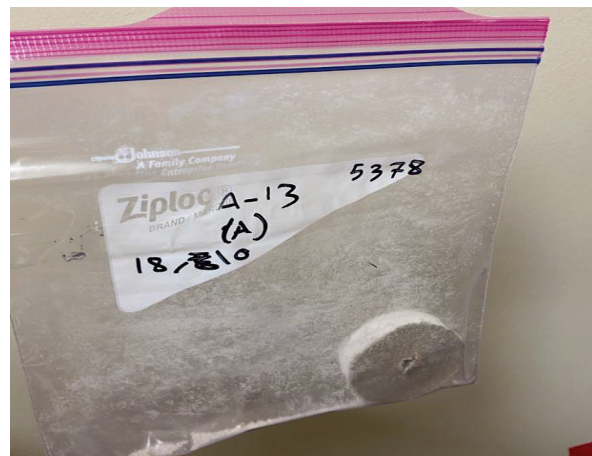
**Échantillon n° A-11 prélevé
du mur de gypse au local
G03A du sous-sol.**



**Échantillon n° A-12 prélevé
du mur de gypse au local
G03 du sous-sol.**



**Échantillon n° A-13 prélevé
du mur de gypse au local
G03 du sous-sol.**

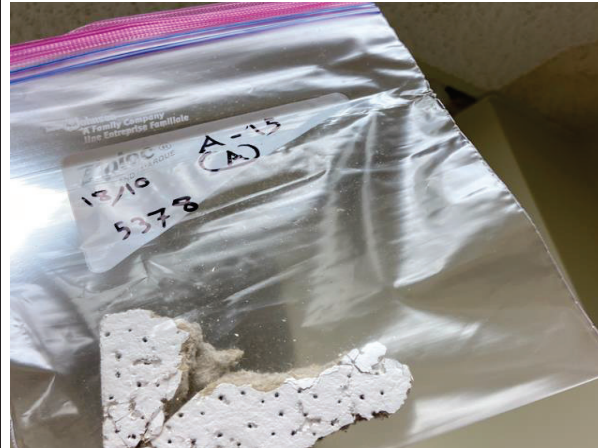


**Échantillon n° A-14 prélevé
du plancher de linoleum au
local G03 du sous-sol.**

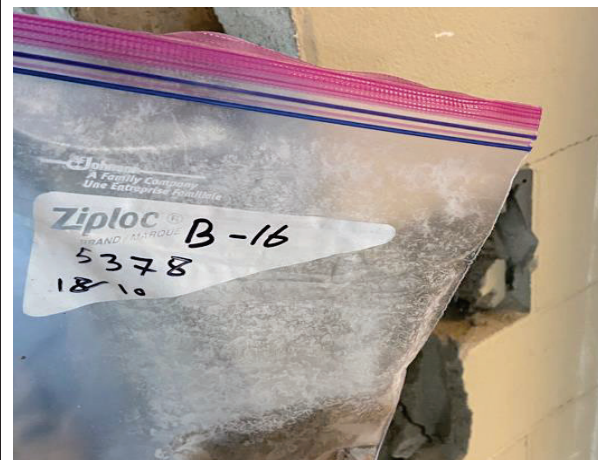




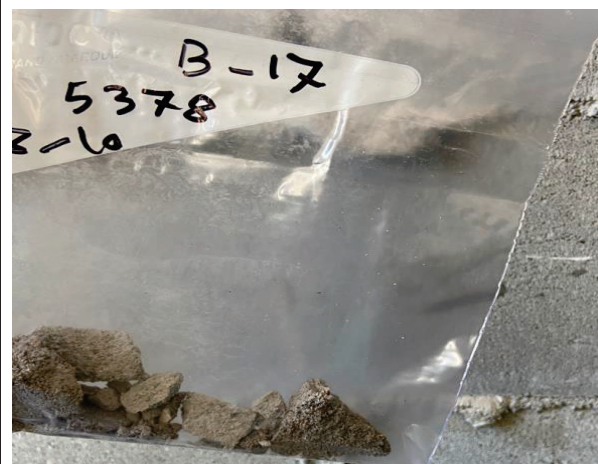
**Échantillon n° A-15 prélevé
du plafond de tuile acoustique
au local G03 du sous-sol.**



**Échantillon n° B-16 prélevé
du mortier du mur à la
zone B du RDC.**



**Échantillon n° B-17 prélevé
du mortier du mur à la
zone B du RDC.**

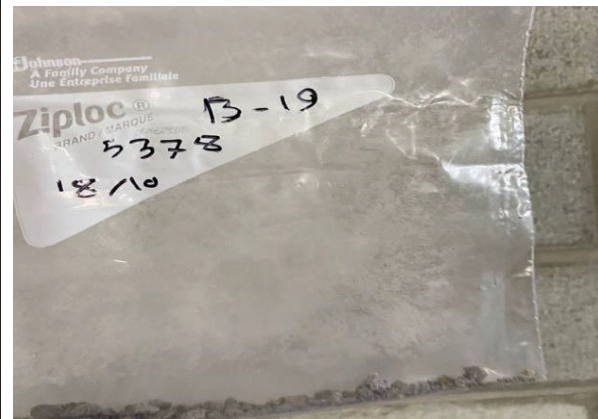




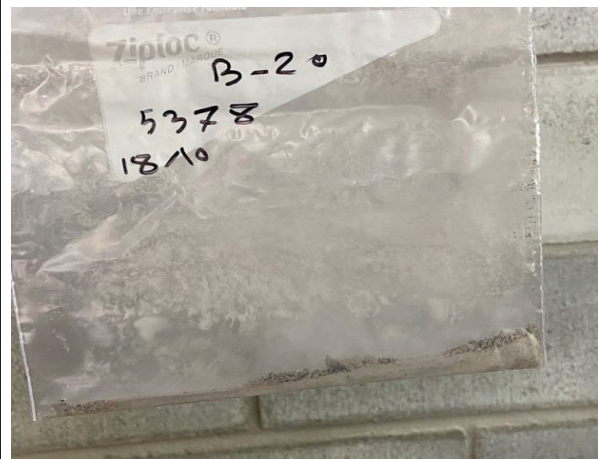
Échantillon n° B-18 contaminé
prélevé du mortier et plâtre du
mur (blocs cimentaires) à la
zone B du RDC.

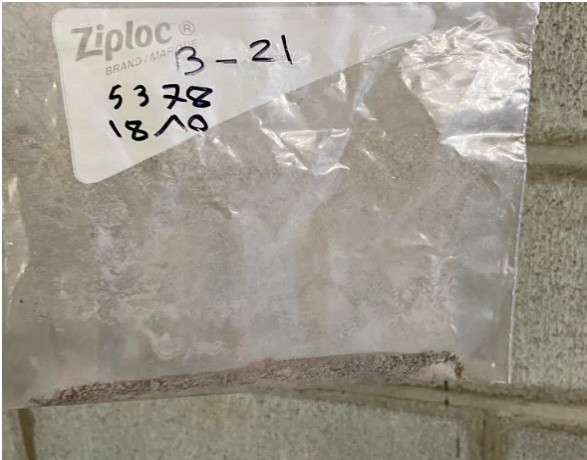
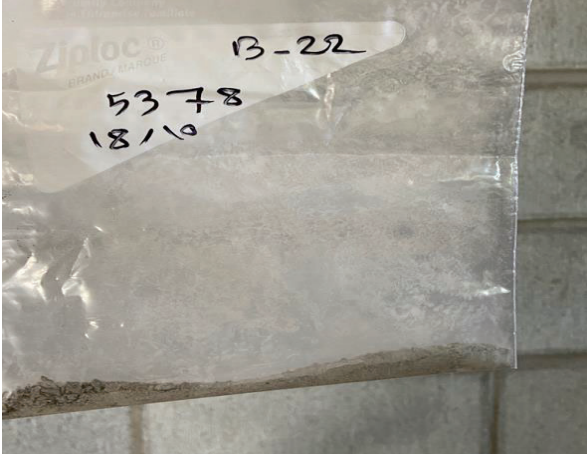
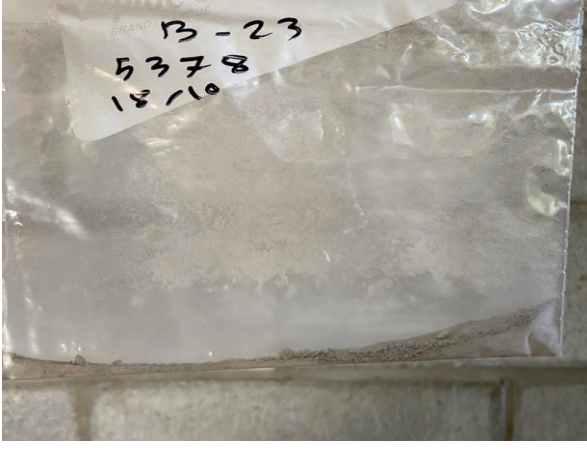


Échantillon n° B-19 prélevé
du mortier du mur à la
zone B du RDC.



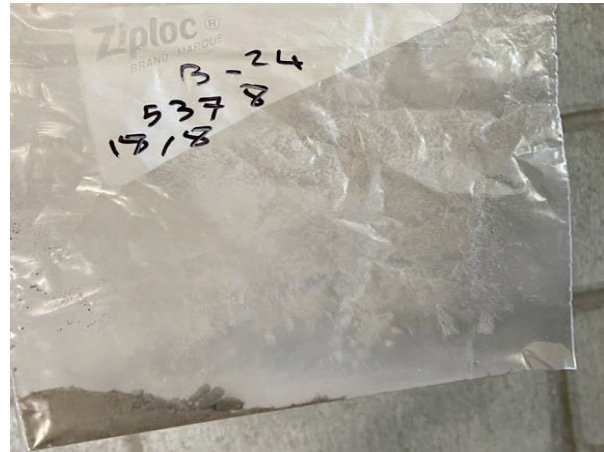
Échantillon n° B-20 prélevé
du mortier du mur à la
zone B du RDC.



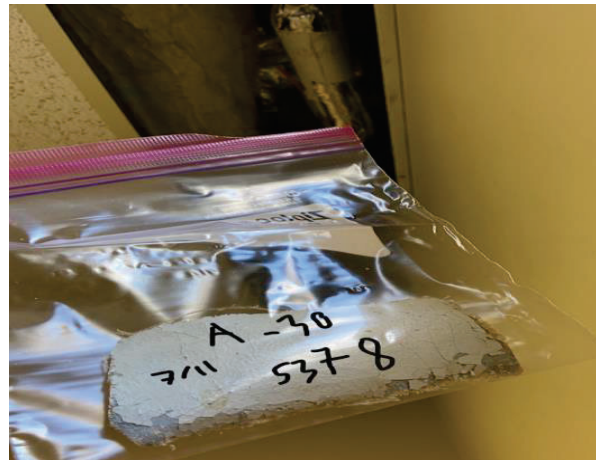
<p>Échantillon n° B-21 prélevé du mortier du mur à la zone B du RDC.</p>	
<p>Échantillon n° B-22 prélevé du mortier du mur à la zone B du RDC.</p>	
<p>Échantillon n° B-23 prélevé du mortier du mur à la zone B du RDC.</p>	



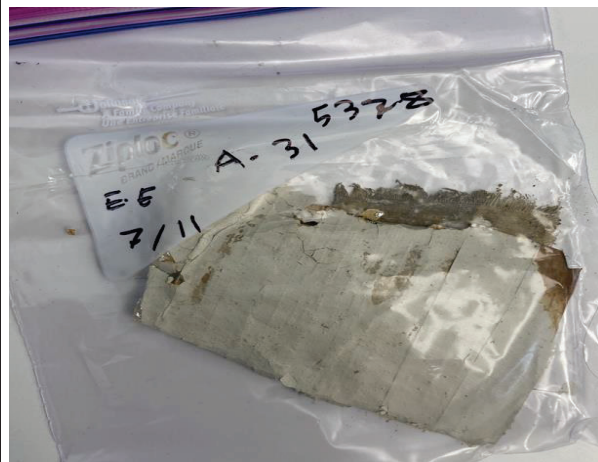
**Échantillon n° B-24 prélevé
du mortier du mur à la
zone B du RDC.**



**Échantillon n° A-30 prélevé
du calorifuge du tuyau
présent au plafond du
local G03A présent dans la
zone G du sous-sol.**

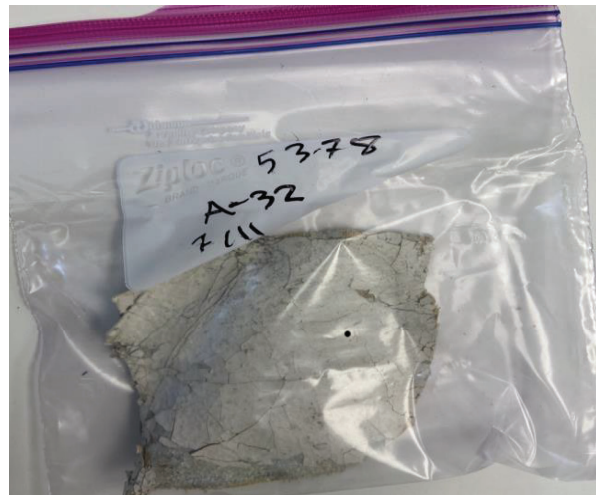


**Échantillon n° A-31 prélevé
du calorifuge du tuyau
présent au plafond du
local G03A présent dans la
zone G du sous-sol.**

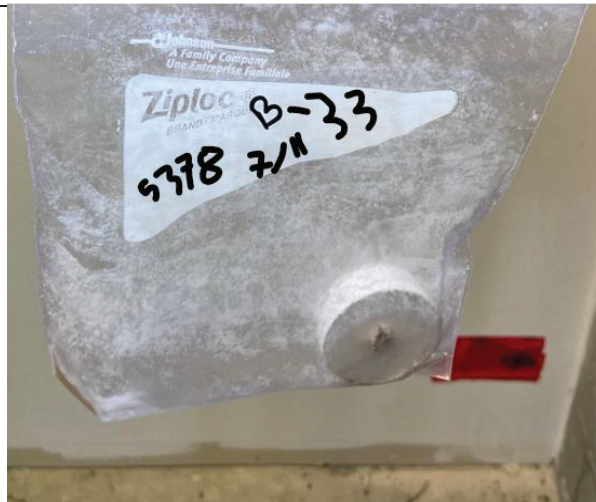




**Échantillon n° A-32 prélevé
du calorifuge du tuyau
présent au plafond du
local G03A présent dans la
zone G du sous-sol.**



**Échantillon n° B-33 prélevé
du mur de gypse à la zone
B du RDC.**

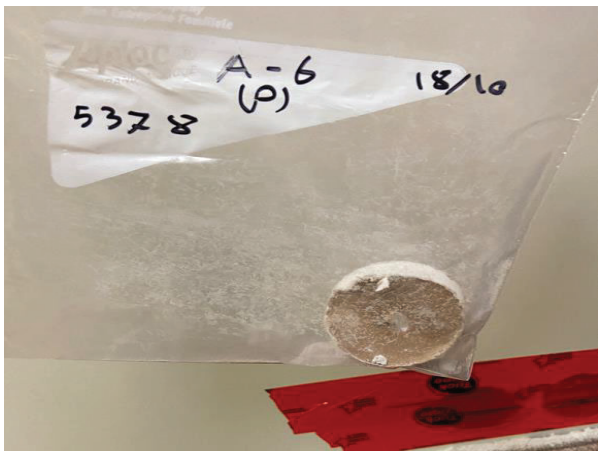
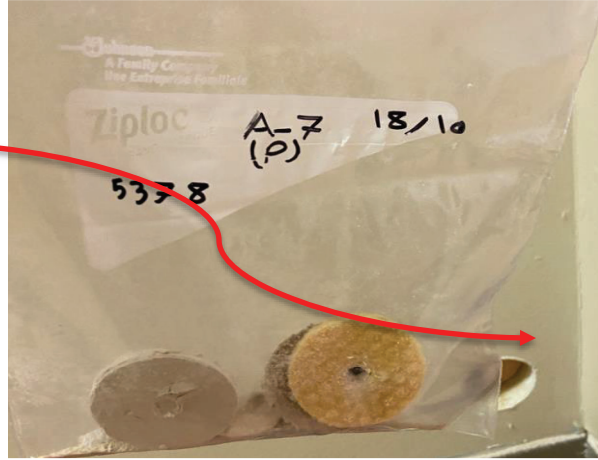
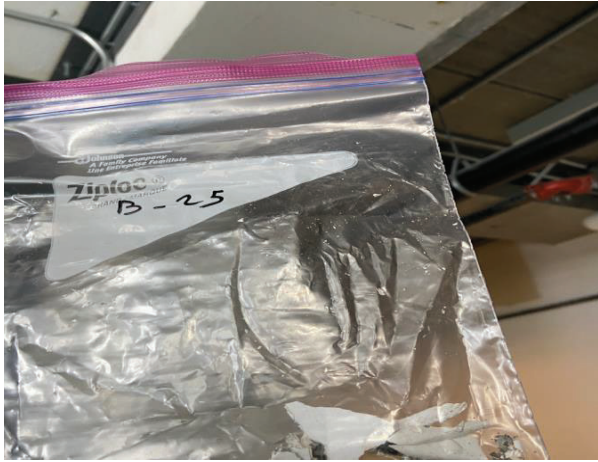




RBQ : 5777-7500-01

3065 Rue Peugeot, Laval,
Québec, H7L 5C4
Tel: (514) 313-0116
info@enviro-experts.com

Annexe B : Reportage photos (MSCP)- bâtiment 18- Lot 1

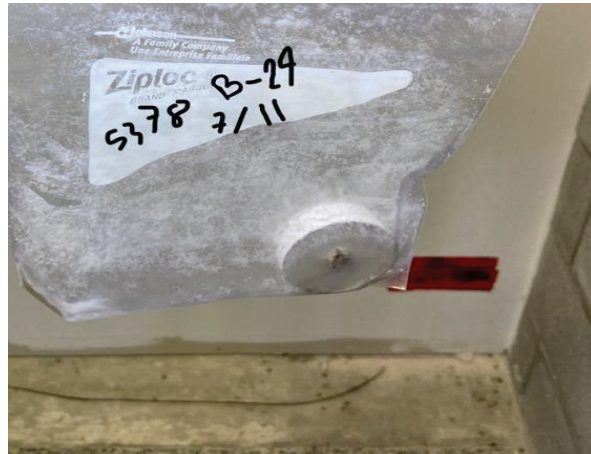
<p><i>Échantillon n° A-6 prélevé de la peinture blanc cassé du mur du local H05D présent dans la zone H du sous-sol.</i></p>	
<p><i>Échantillon n° A-7 contaminé prélevé de la peinture beige du mur du local H05F présent dans la zone H du sous-sol.</i></p>	
<p><i>Échantillon n° B-25 prélevé de la peinture blanc et blanc cassé du plafond a la zone B du RDC.</i></p>	



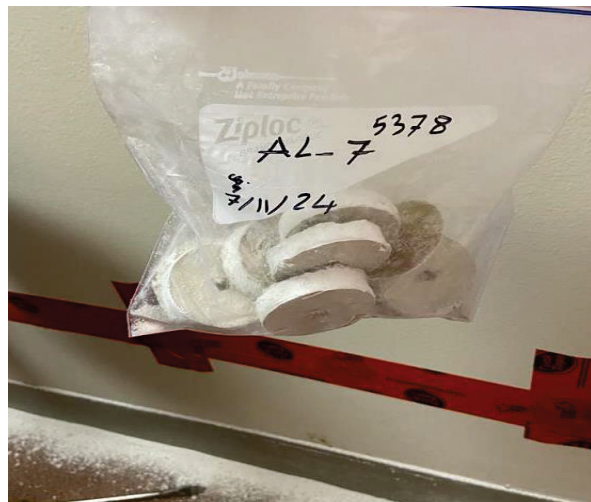
<p>Échantillon n° A-26 contaminé prélevé de la peinture beige foncé de la porte du local H05B présent dans la zone H du sous-sol.</p>	
<p>Échantillon n° A-27 prélevé de la peinture beige du mur du local G03A présent dans la zone G du sous- sol.</p>	
<p>Échantillon n° A-28 contaminé prélevé de la peinture beige foncé de la porte du local G03 présent dans la zone G du sous-sol.</p>	



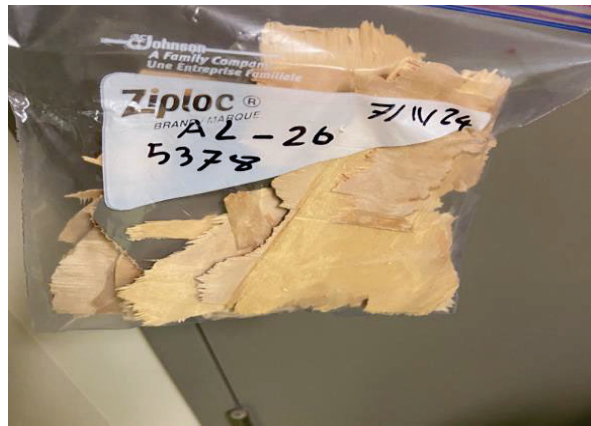
Échantillon n° B-29 prélevé de la peinture blanc cassé du mur à la zone B du RDC.



Échantillon (sup) n° AL-7 prélevé de la peinture beige du mur au local H05F du sous-sol (même échantillon A-7).



Échantillon (sup) n° AL-26 prélevé de la peinture beige foncé de la porte au local H05B du sous-sol (même échantillon A-26).



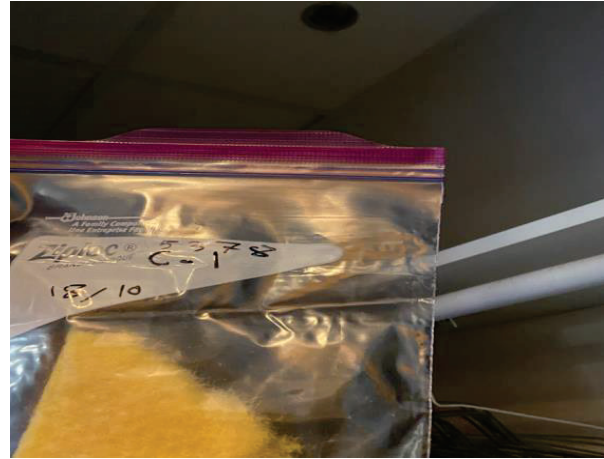


RBQ : 5777-7500-01

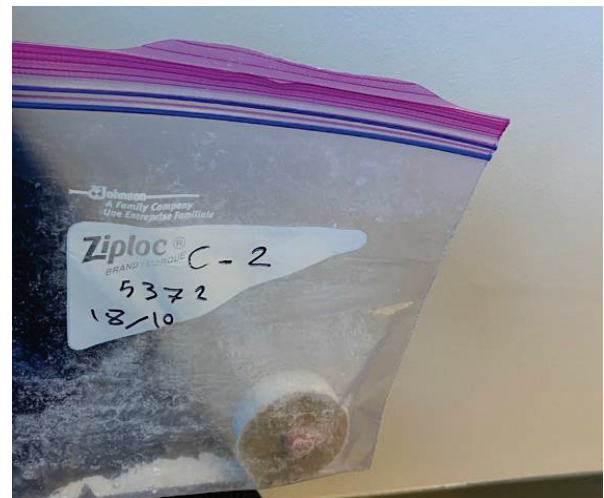
3065 Rue Peugeot, Laval,
Québec, H7L 5C4
Tel: (514) 313-0116
info@enviro-experts.com

Annexe C : Reportage photos (MSCA)- bâtiment 70- Lot 1

**Échantillon n° C-1 prélevé
du plafond de tuile acoustique
au département SRM du 1^{er}
étage.**



**Échantillon n° C-2 prélevé
du mur de gypse au
département SRM du 1^{er}
étage.**



**Échantillon n° C-3 prélevé
du mur de gypse au local
234 du département SRM
du 1^{er} étage.**

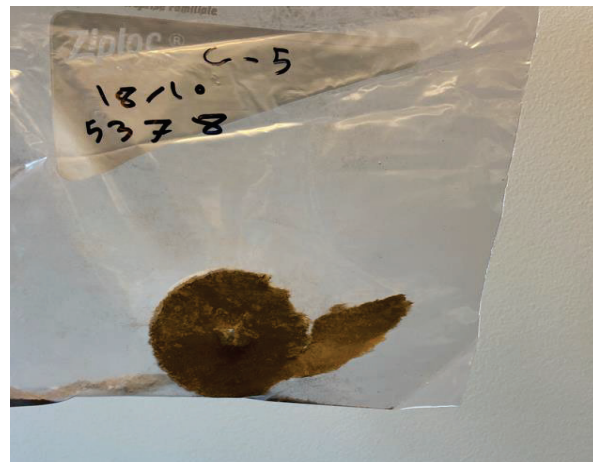




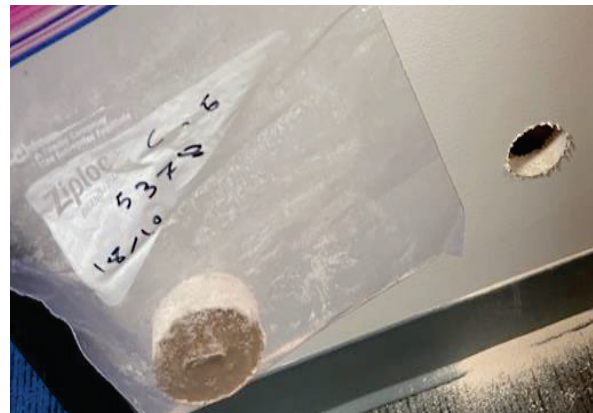
**Échantillon n° C-4 prélevé
du mur de gypse au local
235 du département SRM
du 1^{er} étage.**



**Échantillon n° C-5 prélevé
du mur de gypse au
département SRM du 1^{er}
étage.**



**Échantillon n° C-6 prélevé
du mur de gypse au
département SRM du 1^{er}
étage.**



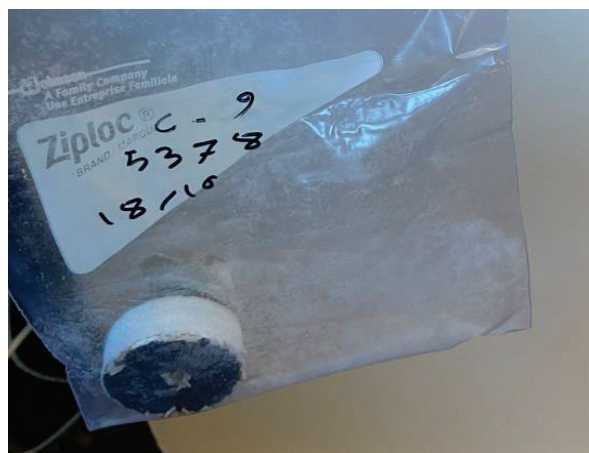
**Échantillon n° C-7 prélevé
du mur de gypse au local
236 du département SRM
du 1^{er} étage.**



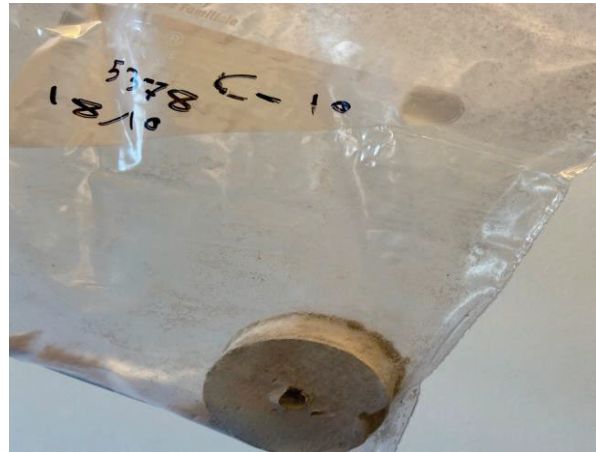
**Échantillon n° C-8 prélevé
du mur de gypse au
département SRM du 1^{er}
étage.**



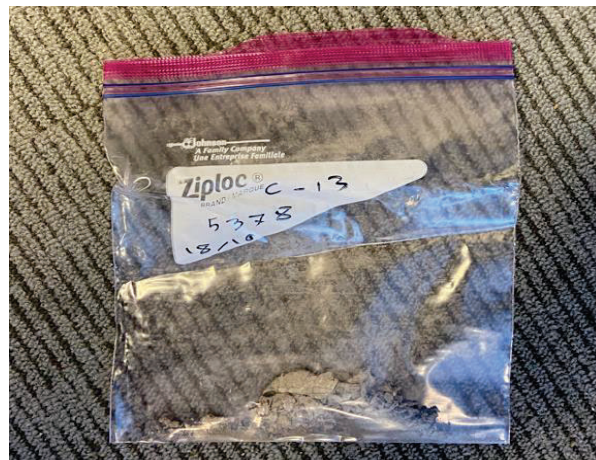
**Échantillon n° C-9 prélevé
du mur de gypse au
département SRM du 1^{er}
étage.**



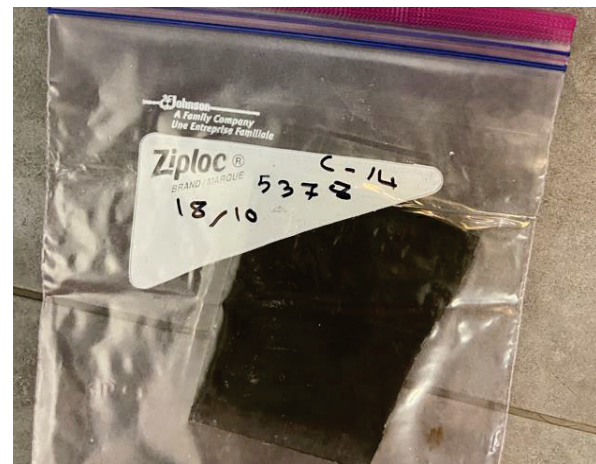
**Échantillon n° C-10 prélevé
du mur de gypse au
département SRM du 1^{er}
étage.**



**Échantillon n° C-13 prélevé
de la colle du plancher (sous-
tapis) au département SRM
du 1^{er} étage.**

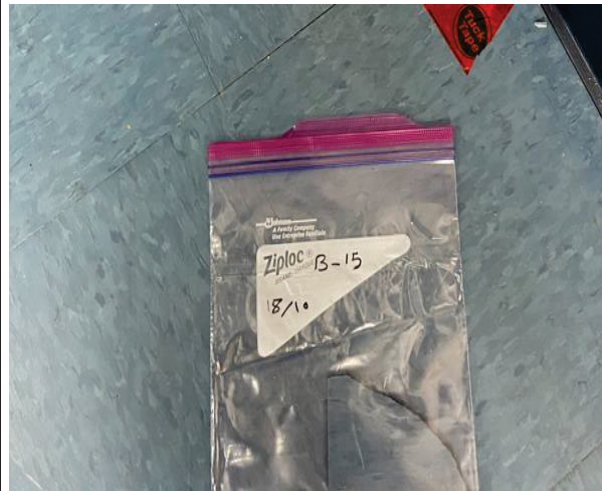


**Échantillon n° C-14 prélevé
du plancher de vinyle dans la
cuisine au département SRM
du 1^{er} étage.**

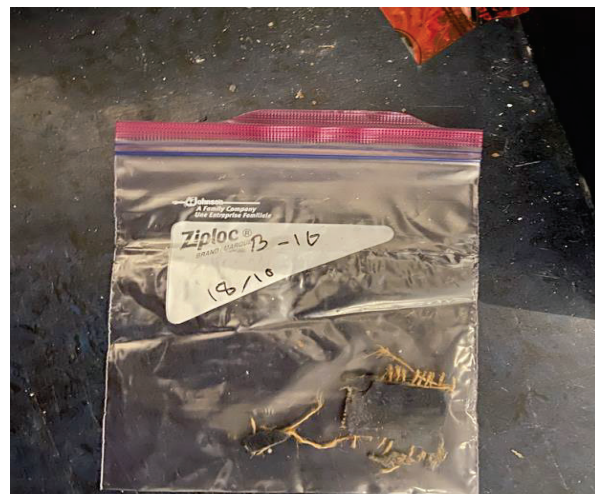




**Échantillon n° B-15 prélevé
du plancher de vinyle au
local 161A du département
SRI au RDC.**



**Échantillon n° B-16 prélevé
du plancher de linoleum au
local 135 du département
SRI au RDC.**





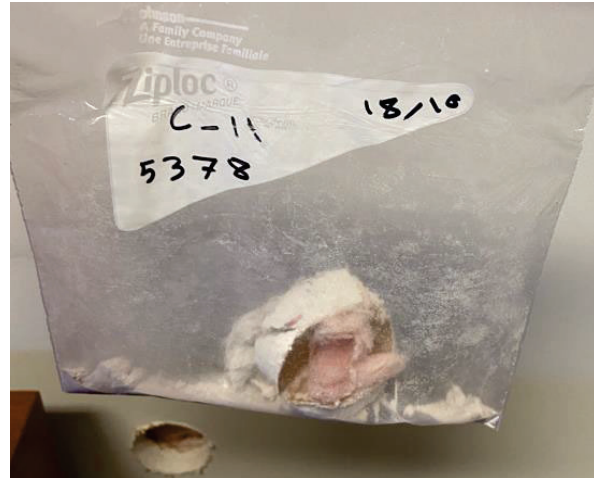
RBQ : 5777-7500-01

3065 Rue Peugeot, Laval,
Québec, H7L 5C4
Tel: (514) 313-0116
info@enviro-experts.com

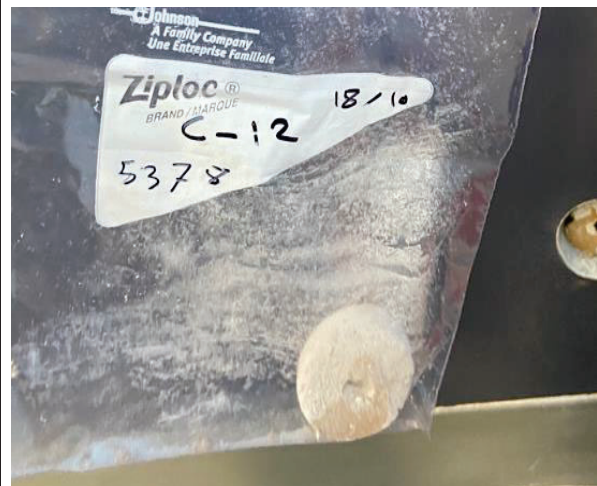
Annexe D : Reportage photos (MSCP)- bâtiment 70- Lot 1



**Échantillon n° C-11 prélevé
de la peinture blanche du mur
au département SRM
du 1^{er} étage.**



**Échantillon n° C-12 prélevé
de la peinture noire du mur
au département SRM du 1^{er}
étage.**





ENVIRO-EXPERTS
GÉNIE-CONSEIL

RBQ : 5777-7500-01

3065 Rue Peugeot, Laval,
Québec, H7L 5C4
Tel: (514) 313-0116
info@enviro-experts.com

Annexe E : Certificats du laboratoire (MSCA et MSCP)-
bâtiments 18 et 70-Lot1



EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6
 Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143
<http://www.EMSL.com> / MontrealLab@EMSL.com

Réf. Commande: 682401032
N° Client: 55EVEX42
Bon de Commande:
N° Projet:

Attn: Rana Bali
 Enviro-Experts
 3065 rue Peugeot
 Laval, QC H7L 5C4

Téléphone: (514) 554-1733
Fax:
Date de Réception: 18/10/2024
Date du Prélèvement: 18/10/2024
Date de l'analyse: 31/10/2024 - 01/11/2024

Proj: 5378 - INRS Laval - Batiment 18 (A)

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
A- 1 EMSL 682401032-0001	Mur - Sous-sol - Ho5D	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A- 2 EMSL 682401032-0002	Mur - Sous-sol - Ho5F	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-3- Composé à Joint EMSL 682401032-0003	Mur - Sous-sol - Ho5A	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-3- Placoplatre EMSL 682401032-0003A	Mur - Sous-sol - Ho5A	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-4- Composé à Joint EMSL 682401032-0004	Mur - Sous-sol - Ho5A	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-4- Placoplatre EMSL 682401032-0004A	Mur - Sous-sol - Ho5A	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A- 5 EMSL 682401032-0005	Mur - Sous-sol - Ho5D	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-8- Composé à Joint EMSL 682401032-0008	Colle plancher - Sous-sol - Ho5G	Blanc/Beige	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
A-8- Colle 1 EMSL 682401032-0008A	Colle plancher - Sous-sol - Ho5G	Beige	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-8- Colle 2 EMSL 682401032-0008B	Colle plancher - Sous-sol - Ho5G	Brun	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-9- Tuile de Plancher EMSL 682401032-0009	Colle plancher - Sous-sol - Ho5G	Vert	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-9- Mastic EMSL 682401032-0009A	Colle plancher - Sous-sol - Ho5G	Noir	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-10- Composé à Joint EMSL 682401032-0010	Mur - Sous-sol - Go3A	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-10- Gypse EMSL 682401032-0010A	Mur - Sous-sol - Go3A	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-11- Composé à Joint EMSL 682401032-0011	Mur - Sous-sol - Go3A	Brun clair	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-11- Gypse EMSL 682401032-0011A	Mur - Sous-sol - Go3A	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-12- Composé à Joint EMSL 682401032-0012	Mur - Sous-sol - Go3	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté

Rapport initial du: 01/11/2024



EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143

<http://www.EMSL.com> / MontrealLab@EMSL.com

Réf. Commande: 682401032

N° Client: 55EVEX42

Bon de Commande:

N° Projet:

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
A-12- Gypse EMSL 682401032-0012A	Mur - Sous-sol - Go3	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A- 13 EMSL 682401032-0013	Mur - Sous-sol - Go3	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-14- Plancher EMSL 682401032-0014	Plancher - Sous-sol - Go3	Bleu	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-14- Mastic EMSL 682401032-0014A	Plancher - Sous-sol - Go3	Clair	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A-14- Niveleur EMSL 682401032-0014B	Plancher - Sous-sol - Go3	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
A- 15 EMSL 682401032-0015	Plafond - Sous-sol - Go3	Gris	MLP 01/11/2024	75.0%	25.0%	Non Détecté
B- 16 EMSL 682401032-0016	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-17- Block Fill EMSL 682401032-0017	Mortier mur - RDC - Aile B	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-17- Gris Clair EMSL 682401032-0017A	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-17- Gris Foncé EMSL 682401032-0017B	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-18- Plâtre EMSL 682401032-0018	Mortier mur - RDC - Aile B	Blanc	MLP 01/11/2024	0.0%	99.0%	1% Chrysotile
B-18- Mortier 1 EMSL 682401032-0018A	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-18- Mortier 2 EMSL 682401032-0018B	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-19- Mortier 1 EMSL 682401032-0019	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-19- Mortier 2 EMSL 682401032-0019A	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B- 20 EMSL 682401032-0020	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B- 21 EMSL 682401032-0021	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B- 22 EMSL 682401032-0022	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B- 23 EMSL 682401032-0023	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B- 24 EMSL 682401032-0024	Mortier mur - RDC - Aile B	Gris	MLP 01/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté

Rapport initial du: 01/11/2024



EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143

<http://www.EMSL.com> / MontrealLab@EMSL.com

Réf. Commande: 682401032

N° Client: 55EVEX42

Bon de Commande:

N° Projet:

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI /	Partie non-amiante		Amiante
			Date d'analyse	Fibreux	Non Fibreux	

Analyste(s):

Hailey Pelland	MLP(10)
Javed Ishmail	MLP(27)

Examiné et approuvé par:

Matthew Davis ou autre signataire autorisé

Les intervalles de concentration applicables à la méthode d'analyse de l' IRSST 244 sont les suivantes: ND (non détecté), Trace (4 fibres ou moins, contamination possible), <1%, (1 à 5%), (entre 5 à 10%), (entre 10 à 25%), (entre 25 à 50%), (entre 50 à 75 %), (entre 75 à 90%), (> 90%). Les tuiles de plancher signalés comme "Non détecté" ou "Trace" par l'analyse de MLP doivent être analysés par MET (Méthode ELAP 198.4). La limite de détection pour les échantillons "Non détecté" est <0.1%. En raison des limites inhérentes à la méthode MLP, les fibres d'amiante de dimensions inférieures à la limite de la résolution ne seront pas détectées. Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons testés, et ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'accord écrite d'EMSL. La responsabilité d'EMSL est limitée au coût de l'analyse. EMSL ne porte aucune responsabilité pour les activités de collecte d'échantillon ou des limites des méthodes analytiques. L'interprétation et l'utilisation des résultats des tests sont à la charge du client. Les échantillons ont été reçus en bon état, sauf indication contraire.

Analyses effectués par EMSL Canada Inc. Ville Saint-Laurent, QC PLM IRSST: NVLAP Lab Code 201052-0, TEM IRSST: NYS ELAP Lab Code 12163

Rapport initial du: 01/11/2024



EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6
Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143
<http://www.EMSL.com> / MontrealLab@EMSL.com

Réf. Commande: 682401081
N° Client: 55EVEX42
Bon de Commande:
N° Projet:

Attn: Rana Bali
Enviro-Experts
3065 rue Peugeot
Laval, QC H7L 5C4
Proj: 5378 - INRS Laval - Batiment 18 (A) Sup

Téléphone: (514) 554-1733
Fax:
Date de Réception: 07/11/2024
Date du Prélèvement: 07/11/2024
Date de l'analyse: 07/11/2024 - 11/11/2024

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
A-30- Emballage EMSL 682401081-0001	Tuyaux - Sous-sol.1.G032A	Brun	MLP 07/11/2024	90.0%	10.0%	Non Détecté
A-30- Isolant EMSL 682401081-0001A	Tuyaux - Sous-sol.1.G032A	Jaune	MLP 07/11/2024	85.0%	15.0%	Non Détecté
A-30- Toile EMSL 682401081-0001B	Tuyaux - Sous-sol.1.G032A	Beige	MLP 07/11/2024	90.0%	10.0%	Non Détecté
A-31- Toile EMSL 682401081-0002	Tuyaux - Sous-sol.1.G032A	Beige	MLP 07/11/2024	90.0%	10.0%	Non Détecté
A-31- Papier Goudronné EMSL 682401081-0002A	Tuyaux - Sous-sol.1.G032A	Brun clair/ Noir	MLP 11/11/2024	70.0%	30.0%	Non Détecté
A- 32 EMSL 682401081-0003	Tuyaux - Sous-sol.1.G032A	Beige	MLP 08/11/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté

Analyste(s):

Hailey Pelland MLP(5)
Javed Ishmail MLP(1)

Examiné et approuvé par:
Matthew Davis ou autre signataire autorisé

Les intervalles de concentration applicables à la méthode d'analyse de l' IRSST 244 sont les suivantes: ND (non détecté), Trace (4 fibres ou moins, contamination possible), <1%, (1 à 5%), (entre 5 à 10%), (entre 10 à 25%), (entre 25 à 50%), (entre 50 à 75 %), (entre 75 à 90%), (> 90%). Les tuiles de plancher signalés comme "Non détecté" ou "Trace" par l'analyse de MLP doivent être analysés par MET (Méthode ELAP 198.4). La limite de détection pour les échantillons "Non détecté" est <0.1%. En raison des limites inhérentes à la méthode MLP, les fibres d'amiante de dimensions inférieures à la limite de la résolution ne seront pas détectées. Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons testés, et ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'accord écrite d'EMSL. La responsabilité d'EMSL est limitée au coût de l'analyse. EMSL ne porte aucune responsabilité pour les activités de collecte d'échantillon ou des limites des méthodes analytiques. L'interprétation et l'utilisation des résultats des tests sont à la charge du client. Les échantillons ont été reçus en bon état, sauf indication contraire.

Analyses effectués par EMSL Canada Inc. Ville Saint-Laurent, QC PLM IRSST: NVLAP Lab Code 201052-0, TEM IRSST: NYS ELAP Lab Code 12163

Rapport initial du: 11/11/2024



EMSL Canada Inc.

2756 Slough Street Mississauga, ON L4T 1G3

Tél/Fax (289) 997-4602 / (289) 997-4607

<http://www.EMSL.com> / torontolab@emsl.com

Réf. Commande: 552418421

N° Client: 55EVEX42

Bon de Commande: 5378

N° Projet:

Attn: Rana Bali
Enviro-Experts
3065 rue Peugeot
Laval, QC H7L 5C4

Téléphone: (514) 554-1733

Fax:

Date de Réception: 13/11/2024

Date du Prélèvement: 07/11/2024

Date de l'analyse: 13/11/2024

Proj: 5378 - INRS Laval - Batiment 18 (A) Sup2

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
B-33- Joint Compound EMSL 552418421-0001	Mur- Gypse-RDC-Aile B	Blanc	MLP 13/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-33- Drywall EMSL 552418421-0001A	Mur- Gypse-RDC-Aile B	Blanc	MLP 13/11/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté

Analyste(s):

Nickesh Mistry MLP(2)

Examiné et approuvé par:

Matthew Davis ou autre signataire autorisé

Les intervalles de concentration applicables à la méthode d'analyse de l' IRSST 244 sont les suivantes: ND (non détecté), Trace (4 fibres ou moins, contamination possible), <1%, (1 à 5%), (entre 5 à 10%), (entre 10 à 25%), (entre 25 à 50%), (entre 50 à 75 %), (entre 75 à 90%), (> 90%). Les tuiles de plancher signalés comme "Non détecté" ou "Trace" par l'analyse de MLP doivent être analysés par MET (Méthode ELAP 198.4). La limite de détection pour les échantillons "Non détecté" est <0.1%. En raison des limites inhérentes à la méthode MLP, les fibres d'amiante de dimensions inférieures à la limite de la résolution ne seront pas détectées. Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons testés, et ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'accord écrite d'EMSL. La responsabilité d'EMSL est limitée au coût de l'analyse. EMSL ne porte aucune responsabilité pour les activités de collecte d'échantillon ou des limites des méthodes analytiques. L'interprétation et l'utilisation des résultats des tests sont à la charge du client. Les échantillons ont été reçus en bon état, sauf indication contraire.

Analyses effectués par EMSL Canada Inc. Mississauga, ON PLM IRSST: NVLAP 200877-0; TEM IRSST: NYS ELAP 12027

Rapport initial du: 13/11/2024



EMSL Canada Inc.

2756 Slough Street, Mississauga, ON L4T 1G3
Phone/Fax: (289) 997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.EMSL.com> torontolab@emsl.com

EMSL Canada Or 552417217
CustomerID: 55EVEX42
CustomerPO: 5378
ProjectID:

Attn: **Rana Bali**
Enviro-Experts
3065 rue Peugeot
Laval, QC H7L 5C4

Phone: (514) 290-9616
Fax:
Received: 10/28/2024 11:10 AM
Collected:

Project: **5378 - INRS Laval - Batiment 18 (P)**

Test Report: Lead in Paint Chips by Flame AAS (SW 846 3050B/7000B)*

<i>Client SampleDescription</i>	<i>Collected</i>	<i>Analyzed</i>	<i>Weight</i>	<i>RDL</i>	<i>Lead Concentration</i>
A-6 552417217-0001		10/30/2024	0.2200 g	91 ppm	<91 ppm
	Site: Mur Sous-sol - H050 - Blanche				
A-7 552417217-0002		10/30/2024	0.2562 g	80 ppm	510 ppm
	Site: Mur - Sous-sol - H05F - Beige				
B-25 552417217-0003		10/30/2024	0.2426 g	82 ppm	<82 ppm
	Site: Plafond - RDC - Aile B - Blanche et Beige				
A-26 552417217-0004		10/30/2024	0.2475 g	81 ppm	530 ppm
	Site: Porte - Sous-sol - H05B - Beige Foncee				

Rowena Fanto, Lead Supervisor
or other approved signatory

EMSL maintains liability limited to cost of analysis. Interpretation and use of test results are the responsibility of the client. This report relates only to the samples reported above, and may not be reproduced, except in full, without written approval by EMSL. EMSL bears no responsibility for sample collection activities or analytical method limitations. The report reflects the samples as received. Results are generated from the field sampling data (sampling volumes and areas, locations, etc.) provided by the client on the Chain of Custody. Samples are within quality control criteria and met method specifications unless otherwise noted.

* Analysis following Lead in Paint by EMSL SOP/Determination of Environmental Lead by FLAA. Reporting limit is 0.008% wt based on the minimum sample weight per our SOP. "<" (less than) result signifies the analyte was not detected at or above the reporting limit. Measurement of uncertainty is available upon request. Definitions of modifications are available upon request.

Samples analyzed by EMSL Canada Inc. Mississauga, ON AIHA LAP, LLC-ELLAP Accredited #196142

Initial report from 11/04/2024 09:42:37



EMSL Canada Inc.

2756 Slough Street, Mississauga, ON L4T 1G3
Phone/Fax: (289) 997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.EMSL.com> torontolab@emsl.com

EMSL Canada Or 552418116
CustomerID: 55EVEX42
CustomerPO:
ProjectID:

Attn: **Rana Bali**
Enviro-Experts
3065 rue Peugeot
Laval, QC H7L 5C4

Phone: (514) 290-9616
Fax:
Received: 11/8/2024 10:14 AM
Collected: 11/7/2024

Project: **5378 - INRS Laval_Batiment 18 (P) sup**

Test Report: Lead in Paint Chips by Flame AAS (SW 846 3050B/7000B)*

<i>Client SampleDescription</i>	<i>Collected</i>	<i>Analyzed</i>	<i>Weight</i>	<i>RDL</i>	<i>Lead Concentration</i>
A-27 552418116-0001	11/7/2024	11/8/2024 Site: MUR - Sous-sol-G03A-Beige	0.2480 g	81 ppm	<81 ppm
A-28 552418116-0002	11/7/2024	11/8/2024 Site: Porte-Sous-sol-G03-beige fonce	0.2444 g	82 ppm	230 ppm
B-29 552418116-0003	11/7/2024	11/8/2024 Site: MW-RDC-Aile B-blanc Casse	0.2525 g	80 ppm	<80 ppm

Rowena Fanto, Lead Supervisor
or other approved signatory

EMSL maintains liability limited to cost of analysis. Interpretation and use of test results are the responsibility of the client. This report relates only to the samples reported above, and may not be reproduced, except in full, without written approval by EMSL. EMSL bears no responsibility for sample collection activities or analytical method limitations. The report reflects the samples as received. Results are generated from the field sampling data (sampling volumes and areas, locations, etc.) provided by the client on the Chain of Custody. Samples are within quality control criteria and met method specifications unless otherwise noted.

* Analysis following Lead in Paint by EMSL SOP/Determination of Environmental Lead by FLAA. Reporting limit is 0.008% wt based on the minimum sample weight per our SOP. "<" (less than) result signifies the analyte was not detected at or above the reporting limit. Measurement of uncertainty is available upon request. Definitions of modifications are available upon request.

Samples analyzed by EMSL Canada Inc. Mississauga, ON AIHA LAP, LLC-ELLAP Accredited #196142

Initial report from 11/12/2024 09:50:48



EMSL Canada Inc.

2756 Slough Street, Mississauga, ON L4T 1G3
Phone/Fax: (289) 997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.EMSL.com> torontolab@emsl.com

EMSL Canada Or 552418145
CustomerID: 55EVEX42
CustomerPO:
ProjectID:

Attn: **Rana Bali**
Enviro-Experts
3065 rue Peugeot
Laval, QC H7L 5C4

Phone: (514) 290-9616
Fax:
Received: 11/8/2024 10:39 AM
Collected: 11/7/2024

Project: **5378 - INRS Laval - Batiment 18 (P2)**

Test Report: Toxicity Characteristic Leachate Procedure (1311/7000B)

<i>Client SampleDescription</i>	<i>Collected</i>	<i>Analyzed</i>	<i>RDL</i>	<i>Lead Concentration</i>
AL-7 552418145-0001	11/7/2024	11/14/2024 Site: Mur-sous-sol - H05F Beige	0.40 mg/L	<0.40 mg/L
AL-26 552418145-0002	11/7/2024	11/14/2024 Site: Porte - Sous-sol H05B - Beige Fonce	0.40 mg/L	<0.40 mg/L

Rowena Fanto, Lead Supervisor
or other approved signatory

EMSL maintains liability limited to cost of analysis. Interpretation and use of test results are the responsibility of the client. This report relates only to the samples reported above, and may not be reproduced, except in full, without written approval by EMSL. EMSL bears no responsibility for sample collection activities or analytical method limitations. The report reflects the samples as received. Results are generated from the field sampling data (sampling volumes and areas, locations, etc.) provided by the client on the Chain of Custody. Samples are within quality control criteria and met method specifications unless otherwise noted. "<" (less than) result signifies that the analyte was not detected at or above the reporting limit. Measurement of uncertainty is available upon request. Definitions of modifications are available upon request.

Samples analyzed by EMSL Canada Inc. Mississauga, ON

Initial report from 11/15/2024 09:47:48



EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6
 Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143
<http://www.EMSL.com> / MontrealLab@EMSL.com

Réf. Commande: 682401033
N° Client: 55EVEX42
Bon de Commande:
N° Projet:

Attn: Rana Bali
 Enviro-Experts
 3065 rue Peugeot
 Laval, QC H7L 5C4

Téléphone: (514) 554-1733
Fax:
Date de Réception: 25/10/2024
Date du Prélèvement: 18/10/2024
Date de l'analyse: 30/10/2024 - 31/10/2024

Proj: 5378 - INRS Laval - Batiment 70 (A)

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
C- 1 EMSL 682401033-0001	Plafond - Etage 1 - SRM	Jaune	MLP 30/10/2024	90.0%	10.0%	Non Détecté
C-2- Composé à Joint EMSL 682401033-0002	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-2- Placoplatre EMSL 682401033-0002A	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-2- Isolant EMSL 682401033-0002B	Mur - Etage 1 - SRM	Rose	MLP 30/10/2024	70.0%	30.0%	Non Détecté
C-3- Placoplatre EMSL 682401033-0003	Mur - Etage 1 - SRM - 234	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-3- Isolant EMSL 682401033-0003A	Mur - Etage 1 - SRM - 234	Rose	MLP 30/10/2024	85.0%	15.0%	Non Détecté
C- 4 EMSL 682401033-0004	Mur - Etage 1 - SRM - 235	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-5- Composé à Joint EMSL 682401033-0005	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-5- Placoplatre EMSL 682401033-0005A	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C- 6 EMSL 682401033-0006	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-7- Placoplatre EMSL 682401033-0007	Mur - Etage 1 - SRM - 236	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-7- Isolant EMSL 682401033-0007A	Mur - Etage 1 - SRM - 236	Rose	MLP 30/10/2024	70.0%	30.0%	Non Détecté
C-8- Composé à Joint EMSL 682401033-0008	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-8- Placoplatre EMSL 682401033-0008A	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-9- Composé à Joint EMSL 682401033-0009	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-9- Placoplatre EMSL 682401033-0009A	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-10- Composé à Joint EMSL 682401033-0010	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté

Rapport initial du: 01/11/2024



EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143

<http://www.EMSL.com> / MontrealLab@EMSL.com

Réf. Commande: 682401033

N° Client: 55EVEX42

Bon de Commande:

N° Projet:

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI /	Partie non-amiante		Amiante
			Date d'analyse	Fibreux	Non Fibreux	
C-10- Placoplatre EMSL 682401033-0010A	Mur - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 30/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-13- Crépi EMSL 682401033-0011	Colle plancher - Etage 1 - SRM	Blanc	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
C-13- Mastic EMSL 682401033-0011A	Colle plancher - Etage 1 - SRM	Gris	MLP 31/10/2024	5.0%	95.0%	Non Détecté
C- 14 EMSL 682401033-0012	Plancher - Etage 1 - SRM - Cuisine	Gris/Noir	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-15- Tuile EMSL 682401033-0013	Plancher - RDC- SRI - 161A	Bleu	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-15- Colle EMSL 682401033-0013A	Plancher - RDC- SRI - 161A	Noir	MLP 31/10/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
B-16- Tuile EMSL 682401033-0014	Plancher - RDC- SRI - 153	Noir/Bleu	MLP 31/10/2024	18.0%	82.0%	Non Détecté
B-16- Toile EMSL 682401033-0014A	Plancher - RDC- SRI - 153	Brun clair	MLP 31/10/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
B-16- Colle EMSL 682401033-0014B	Plancher - RDC- SRI - 153	Brun/Vert	MLP 31/10/2024	5.0%	95.0%	Non Détecté

Analyste(s):

Hailey Pelland MLP(26)

Examiné et approuvé par:

Matthew Davis ou autre signataire autorisé

Les intervalles de concentration applicables à la méthode d'analyse de l' IRSST 244 sont les suivantes: ND (non détecté), Trace (4 fibres ou moins, contamination possible), <1%, (1 à 5%), (entre 5 à 10%), (entre 10 à 25%), (entre 25 à 50%), (entre 50 à 75 %), (entre 75 à 90%), (> 90%). Les tuiles de plancher signalés comme "Non détecté" ou "Trace" par l'analyse de MLP doivent être analysés par MET (Méthode ELAP 198.4). La limite de détection pour les échantillons "Non détecté" est <0.1%. En raison des limites inhérentes à la méthode MLP, les fibres d'amiante de dimensions inférieures à la limite de la résolution ne seront pas détectées. Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons testés, et ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'accord écrite d'EMSL. La responsabilité d'EMSL est limitée au coût de l'analyse. EMSL ne porte aucune responsabilité pour les activités de collecte d'échantillon ou des limites des méthodes analytiques. L'interprétation et l'utilisation des résultats des tests sont à la charge du client. Les échantillons ont été reçus en bon état, sauf indication contraire.

Analyses effectués par EMSL Canada Inc. Ville Saint-Laurent, QC PLM IRSST: NVLAP Lab Code 201052-0, TEM IRSST: NYS ELAP Lab Code 12163

Rapport initial du: 01/11/2024



EMSL Canada Inc.

2756 Slough Street, Mississauga, ON L4T 1G3
Phone/Fax: (289) 997-4602 / (289) 997-4607
<http://www.EMSL.com> torontolab@emsl.com

EMSL Canada Or 552417215
CustomerID: 55EVEX42
CustomerPO: 5378
ProjectID:

Attn: **Rana Bali**
Enviro-Experts
3065 rue Peugeot
Laval, QC H7L 5C4

Phone: (514) 290-9616
Fax:
Received: 10/28/2024 11:09 AM
Collected: 10/18/2024

Project: **5378 - INRS Laval - Batiment 70 (P)**

Test Report: Lead in Paint Chips by Flame AAS (SW 846 3050B/7000B)*

<i>Client SampleDescription</i>	<i>Collected</i>	<i>Analyzed</i>	<i>Weight</i>	<i>RDL</i>	<i>Lead Concentration</i>
C-11 552417215-0001	10/18/2024	10/29/2024 Site: Mur - Etage 1 - SRM - Blanche	0.2562 g	80 ppm	<80 ppm
C-12 552417215-0002	10/18/2024	10/29/2024 Site: Mur - Etage 1 - SRM - Noire	0.2528 g	80 ppm	<80 ppm

Rowena Fanto, Lead Supervisor
or other approved signatory

EMSL maintains liability limited to cost of analysis. Interpretation and use of test results are the responsibility of the client. This report relates only to the samples reported above, and may not be reproduced, except in full, without written approval by EMSL. EMSL bears no responsibility for sample collection activities or analytical method limitations. The report reflects the samples as received. Results are generated from the field sampling data (sampling volumes and areas, locations, etc.) provided by the client on the Chain of Custody. Samples are within quality control criteria and met method specifications unless otherwise noted.

* Analysis following Lead in Paint by EMSL SOP/Determination of Environmental Lead by FLAA. Reporting limit is 0.008% wt based on the minimum sample weight per our SOP. "<" (less than) result signifies the analyte was not detected at or above the reporting limit. Measurement of uncertainty is available upon request. Definitions of modifications are available upon request.

Samples analyzed by EMSL Canada Inc. Mississauga, ON AIHA LAP, LLC-ELLAP Accredited #196142

Initial report from 11/04/2024 09:46:08



**Chaîne de Traçabilité: Amiante
EMSL Numéro de Référence**

(À l'usage exclusif du laboratoire)

EMSL Canada, Inc.
4200 rue Seré
Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS • TRAINING

682401032

Téléphone: (438) 338-9142
Courriel: MontrealLab@EMSL.com

Si la facturation est identique à rappez à laissez cette section vide. La facturation par un tiers nécessite une autorisation écrite.

Informations client	Identification du Client:	ENVIS - Experts		Détails de Facturation	Identification de Facturation:				
	Compagnie:	"			Compagnie:				
	Nom du Contact:	Rana Bali			Contact de Facturation:				
	Rue:	3065 rue Peugeot			Rue:				
	Ville, Province, Code Postal/Zip:	Laval, QC	Pays:		Ca	Ville, Province, Code Postal/Zip:		Pays:	
	Téléphone #	514 554-1733			Téléphone #				
Courriel(s) pour le rapport	r.bali@envis-experts.com		Courriel(s) pour la facturation:						

Renseignements sur le Projet

Nom/Numéro de Projet:	5378 - INRS Laval - Batiment 18 (A)		Numéro de Commande:	
EMSL LIMS ID du Projet: (Le cas échéant, EMSL fournira)	Province d'échantillonnage:			
Nom de l'Échantillonneur:	Signature de l'échantillonneur:		Nombre d'échantillons en expédition	

Détails d'Exécution (DE) options* - Cochez SVP

3 Heures
 6 Heures
 24 Heures
 48 Heures
 72 Heures
 96 Heures
 1 semaine
 2 semaines

* Pour MET Air 3 à 6 heures, SVP appeler à l'avance. Il y a un supplément de prime pour un DE 3h MET AHERA ou EPA Niveau II. Vous devez signer un formulaire d'autorisation pour ce service. Les analyses seront réalisées conformément aux termes et conditions du guide des prix d'analyses de EMSL.

Sélection des tests

<p>MCP - Air</p> <input type="checkbox"/> NIOSH 7400 <input type="checkbox"/> IRSS MCP <p>MLP - Vrac</p> <input type="checkbox"/> MLP EPA 600/R-93/116 (<1%) <input type="checkbox"/> MLP EPA NOB (<1%) Numération de Points <input type="checkbox"/> 400 (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1,000 (<0.1%) Numération de Points avec Gravimétrie <input type="checkbox"/> 400 (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1,000 (<0.1%) <input checked="" type="checkbox"/> IRSS 244 MLP <input type="checkbox"/> NIOSH 9002 (<1%)	<p>MET - Air</p> <input type="checkbox"/> 0 4 - 4.5h (AHERA Seulement) <input type="checkbox"/> AHERA 40 CFR, Partie 763 <input type="checkbox"/> NIOSH 7402 <input type="checkbox"/> EPA Level II <input type="checkbox"/> ISO 10312 <p>MET - Vrac</p> <input type="checkbox"/> MET EPA NOB <input type="checkbox"/> MET IRSS 244 (NYS 198.4) <input type="checkbox"/> SOP Chatfield <input type="checkbox"/> MET Analyse de la masse - EPA 600 sec.2.5 <p>MET - Eau: EPA 100.2</p> <input type="checkbox"/> Fibres >10µm eaux usées potables <input type="checkbox"/> Fibres toutes tailles eaux usées potables	<p>MET - Poussières</p> <input type="checkbox"/> Microvac - ASTM D 5755 <input type="checkbox"/> Lingette - ASTM D6480 <input type="checkbox"/> Sonication-Tapis (EPA 600/J-93/167) <p>Sol/Roche/Vermiculite</p> <input type="checkbox"/> ASTM D7521 Méthode de Tamis <input type="checkbox"/> MLP EPA 600/R-93/116 avec fraisage prép (<0.25%) <input type="checkbox"/> MET EPA 600/R-93/116 avec fraisage prép (<0.01%) <input type="checkbox"/> MET Qualitative par filtration prép <input type="checkbox"/> MET Qualitative par gouttes montées prép <input type="checkbox"/> Méthode de Cincinnati EPA 600/R-04/004-MLP/MET <p>Autres:</p> <input type="checkbox"/>
--	--	--

* S V P. Veuillez appeler pour les exigences spécifiques de vos projet.

Vérifier pour Stop Positif -- Identifier Clairement le Groupe Homogène
 Taille des Pores du Filtre (Échantillons d'Air):
 0.8um 0.45um

Numéro de l'Échantillon	Description de l'Échantillon	Volume/Superficie (Air) HA # (En Vrac)	Date/Heure de prélèvement
A 1	Mur ^{salle} H05D sous-sol	-	18/10/2024
A 1	Mur - sous-sol - H05D	↓	↓
A 2	Mur - sous-sol - H05F		
A 3	Mur - sous-sol - H05A		
A 4	Mur - sous-sol - H05A		

Commentaires/Instructions spéciales.

Méthode d'expédition:	Condition de l'échantillon à la réception:
Remis Par (Client):	Reçu Par (Laboratoire):
Date/Heure:	Date/Heure:

Controlled Document - COC-05-CAN FR Asbestos R2 06/23/2021

ACCEPTEZ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (En cochant, j'accepte de signer ce document de Chaîne de Contrôle/Traçabilité par signature électronique)

Les modalités du laboratoire d'EMSL Canada, Inc. sont intégrées à la présente chaîne de contrôle par référence dans leur intégralité. La soumission d'échantillons à EMSL Canada, Inc. constitue l'acceptation et la reconnaissance de toutes les modalités et conditions par le client.



Chaîne de Traçabilité: Amiante
EMSL Numéro de Référence

(À l'usage exclusif du laboratoire):

EMSL Canada, Inc.
 4200 rue Seré
 Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

EMSL CANADA, INC.
 LABORATORY PRODUCTS TRAINING

682401032

Téléphone: (438) 338-9142
 Courriel: MontrealLab@EMSL.com

Les pages supplémentaires de la chaîne de traçabilité ne sont nécessaires que pour obtenir des informations additionnelles sur l'échantillon.

Commentaires /Instructions Spéciales:

Numéro de l'Échantillon	Description de l'Échantillon	Volume/Superficie(Air) HA # (En Vrac)	Date/Heure de prélèvement
A-5	Mur - sous-sol - Ho5D	-	18/10/2024
A-8	Colle plancher - sous-sol - Ho5G	↓	↓
A-9	colle plancher - sous-sol - Ho5C		
A-10	Mur - sous-sol - G03A		
A-11	Mur - sous-sol - G03A		
A-12	Mur - sous-sol - G03		
A-13	Mur - sous-sol - G03		
A-14	plancher - sous-sol - G03		
A-15	Plafond - sous-sol - G03		
B-16	Mortier Mur - RDC - Aile B		
B-17	"		
B-18	"		
B-19	"		
B-20	"		
B-21	"		
B-22	"		
B-23	"		
B-24	"		

Méthode d'expédition:		Condition de l'échantillon à la réception:	
Remis Par (Client):	Date/Heure	Reçu Par (Laboratoire):	Date/Heure:
Remis Par (Client):	Date/Heure	Reçu Par (Laboratoire):	Date/Heure:

Controlled Document - CCG-05-CAN FR Asbestos R2 06/23/2024 **ACCEPTÉZ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE** (En cochant, j'accepte de signer ce document de Chaîne de Contrôle/Traçabilité par signature électronique)

Les modalités du laboratoire d'EMSL Canada, Inc. sont intégrées à la présente chaîne de contrôle par référence dans leur intégralité. La soumission d'échantillons à EMSL Canada, Inc. constitue l'acceptation et la reconnaissance de toutes les modalités et conditions par le client.



EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS TRAINING

Chaîne de Traçabilité: Amiante
EMSL Numéro de Référence

(À l'usage exclusif du laboratoire):

682401081

EMSL Canada, Inc.
4200 rue Seré
Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Téléphone: (438) 338-9142
Courriel: MontrealLab@EMSL.com

Si la facturation est identique à rappelez à laissez cette section vide. La facturation par un tiers nécessite une autorisation écrite.

Informations client	Identification du Client:	Envia Experts		Détails de Facturation	Identification de Facturation:			
	Compagnie:				Compagnie:			
	Nom du Contact:	Rena Bati			Contact de Facturation:			
	Rue:	3065 rue Pougnot			Rue:			
	Ville, Province Code Postal/Zip:	Leval	Q.C		Ville, Province, Code Postal/Zip:		Pays:	CA
	Téléphone #:	514 554 1733			Téléphone #:			
Courriel(s) pour le rapport:	y.bati@envia-experts.com		Courriel(s) pour la facturation:					

Renseignements sur le Projet		
Nom/Numéro de Projet:	5375 - INRS Leval - Bâtiment 18 (A) sup	
EMSL LIMS ID du Projet:	Province	Numéro de Commande:
(Le cas échéant, EMSL fournir)	d'échantillonnage:	
Nom de l'Échantillonneur	Signature de l'échantillonneur	Nombre d'échantillons en expédition

Délai d'Exécution (DE): options* - Cochez SVP

3 Heures
 6 Heures
 24 Heures
 48 Heures
 72 Heures
 96 Heures
 1 semaine
 2 semaines

*Pour MET Air 3 à 6 heures, SVP appeler à l'avance. Il y a un supplément de prime pour un DE 3h MET AHERA ou EPA Niveau II. Vous devez signer un formulaire d'autorisation pour ce service. Les analyses seront réalisées conformément aux termes et conditions du guide des prix d'analyses de EMSL.

Sélection des tests

<p>MCP - Air</p> <input type="checkbox"/> NIOSH 7400 <input type="checkbox"/> IRSST MCP <p>MLP - Vrac</p> <input type="checkbox"/> MLP EPA 600/R-93/116 (<1%) <input type="checkbox"/> MLP EPA NOB (<1%) <p>Numération de Points</p> <input type="checkbox"/> 400 (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1,000 (<0.1%) <p>Numération de Points avec Gravimétrie</p> <input type="checkbox"/> 400 (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1,000 (<0.1%) <input checked="" type="checkbox"/> IRSST 244 MLP <input type="checkbox"/> NIOSH 9002 (<1%)	<p>MET - Air</p> <input type="checkbox"/> 0 4 - 4.5h (AHERA Seulement) <input type="checkbox"/> AHERA 40 CFR, Partie 763 <input type="checkbox"/> NIOSH 7402 <input type="checkbox"/> EPA Level II <input type="checkbox"/> ISO 10312 <p>MET - Vrac</p> <input type="checkbox"/> MET EPA NOB <input type="checkbox"/> MET IRSST 244 (NYS 198.4) <input type="checkbox"/> SOP Chatfield <input type="checkbox"/> MET Analyse de la masse - EPA 600 sec.2.5 <p>MET - Eau: EPA 100.2</p> <input type="checkbox"/> Fibres >10µm eaux usées potables <input type="checkbox"/> Fibres toutes tailles eaux usées potables	<p>MET - Poussières</p> <input type="checkbox"/> Microvac - ASTM D 5755 <input type="checkbox"/> Lingette - ASTM D6480 <input type="checkbox"/> Sonication-Tapis (EPA 600/J-93/167) <p>Sol/Roche/Vermiculite</p> <input type="checkbox"/> ASTM D7521 Méthode de Tamis <input type="checkbox"/> MLP EPA 600/R-93/116 avec fraisage prép (<0.25%) <input type="checkbox"/> MET EPA 600/R-93/116 avec fraisage prép (<0.01%) <input type="checkbox"/> MET Qualitative par filtration prép <input type="checkbox"/> MET Qualitative par gouttes montées prép <input type="checkbox"/> Méthode de Cincinnati EPA 600/R-04/004-MLP/MET <p>Autres:</p> <input type="checkbox"/>
--	---	--

*S.V.P. Veuillez appeler pour les exigences spécifiques de vos projet.

Vérifier pour Stop Positif - Identifier Clairement le Groupe Homogène

Taille des Pores du Filtre (Échantillons d'Air):
 0.8µm
 0.45µm

Numéro de l'Échantillon	Description de l'Échantillon	Volume/Superficie(Air) HA # (En Vrac)	Date/Heure de prélèvement
A-30	Tuyaux - sous-sol - G03A	-	7/11/2024
A-31	"	↓	↓
A-32	"	↓	↓
A-32	"	↓	↓

Commentaires/Instructions spéciales:

Méthode d'expédition:	Condition de l'échantillon à la réception:
Remis Par (Client):	Reçu Par (Laboratoire):
Date/Heure:	Date/Heure:
Remis Par (Client):	Reçu Par (Laboratoire):
Date/Heure:	Date/Heure:

Controlled Document - C00-05-CAN FR Asbestos R2 06/23/2021

ACCEPTEZ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (En cochant, j'accepte de signer ce document de Chaîne de Contrôle/Traçabilité par signature électronique)

Les modalités du laboratoire d'EMSL Canada, Inc. sont intégrées à la présente chaîne de contrôle par référence dans leur intégralité. La soumission d'échantillons à EMSL Canada, Inc. constitue l'acceptation et la reconnaissance de toutes les modalités et conditions par le client.



EMSL CANADA, INC. LABORATORY PRODUCTS TRAINING

Asbestos Chain of Custody (Air, Bulk, Soil, Water)

EMSL Order Number / Lab Use Only

552418421

EMSL Canada, Inc. 2756 Slough Street Mississauga, ON L4T 1G3

PHONE: (289) 997-4602 EMAIL: TorontoLab@EMSL.com

If Bill-To is the same as Report-To leave this section blank. Third-party billing requires written authorization

Customer Information and Billing Information section with fields for Customer ID, Company Name, Contact Name, Street Address, City, Province, Postal Code, Country, Phone, and Email(s) for Report and Invoice.

Project Information section with fields for Project Name/No. (5378 - INRS Laval - Batiment 18 (A) Sup2) and Purchase Order.

EMSL LIMS Project ID and US State where samples collected fields.

Sampled By Name and Signature fields, and No of Samples in Shipment field.

Turn-Around-Time (TAT) section with checkboxes for 3 Hour, 4-4.5 Hour, 6 Hour, 24 Hour (checked), 32 Hour, 48 Hour, 72 Hour, 96 Hour, 1 Week, and 2 Week.

*Premium Service Charge applies for 3 Hour TEM AHERA or EPA Level II TAT. TEM Air 3-6 Hour, please call ahead to schedule. *32 Hour TAT available for select tests only; samples must be submitted by 11.30am.

Test Selection section with sub-sections for PCM Air, PLM - Bulk, TEM - Air, TEM - Bulk, TEM - Settled Dust, TEM - Water, Soil - Rock - Vermiculite, and Asphalt.

Stop At First Positive (clearly identify homogenous areas below) *Please call with your project-specific requirements

Positive Stop - Clearly Identified Homogeneous Areas (HA) and Filter Pore Size (Air Samples) fields.

Table with 4 columns: Sample Number, Sample Location / Description, Volume, Area or Homogeneous Area, and Date / Time Sampled (Air Monitoring Only). Row 1: B-33, Mur- Gypse-RDC-Aile B, -, 7-11-2024.

Special Instructions and/or Regulatory Requirements (Sample Specifications, Processing Methods, Limits of Detection, etc.)

Method of Shipment, Sample Condition Upon Receipt, Relinquished by, and Received by fields.

Controlled Document - COC-05-CAN Asbestos R11 04/15/21 and AGREE TO ELECTRONIC SIGNATURE (By checking, I consent to signing this Chain of Custody document by electronic signature)

EMSL Canada, Inc.'s Laboratory Terms and Conditions are incorporated into this Chain of Custody by reference in their entirety. Submission of samples to EMSL Analytical, Inc. constitutes acceptance and acknowledgment of all terms and conditions by Customer.

Lead Chain of Custody

EMSL Canada, Inc.
2756 Slough Street
Mississauga, ON L4T 1G3

47



EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS TRAINING

552417217

PHONE: (289) 997-4602

EMAIL: TorontoLab@EMSL.com

If Bill-To is the same as Report-To leave this section blank. Third-party billing requires written authorization.

Customer Information	Customer ID: Enviro - Experts	Billing Information	Billing ID:	
	Company Name:		Company Name:	
	Contact Name: Rama Bali		Billing Contact:	
	Street Address: 3065 rue Perreault		Street Address:	
	City, Province, Postal Code: Laval QC Country: ca		City, Province, Postal Code:	Country:
	Phone: (514) 554-1733		Phone:	
Email(s) for Report: r.bali@enviro-experts.com	Email(s) for Invoice:			

Project Name/No: 5378 - INRS Laval - Batiment 18 (P)		Purchase Order:
EMSL LIMS Project ID. (If applicable, EMSL will provide)	US State where samples collected:	State of Connecticut (CT) must select project location: <input type="checkbox"/> Commercial (Taxable) <input type="checkbox"/> Residential (Non-Taxable)
Sampled By Name:	Sampled By Signature:	No. of Samples in Shipment

Turn-Around-Time (TAT)

3 Hour 6 Hour 24 Hour 32 Hour 48 Hour 72 Hour 96 Hour 1 Week 2 Week

Please call ahead for large projects and/or turnaround times 6 Hours or Less. *32 Hour TAT available for select tests only; samples must be submitted by 11.30am.

MATRIX	METHOD	INSTRUMENT	REPORTING LIMIT	SELECTION
CHIPS <input type="checkbox"/> % by wt. <input checked="" type="checkbox"/> ppm (mg/kg) <input type="checkbox"/> mg/cm ²	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	0.008% (80ppm)	<input checked="" type="checkbox"/>
Reporting Limit based on a minimum 0.25g sample weight	SW 846-6010D	ICP-OES	0.0004% (4ppm)	<input type="checkbox"/>
AIR	NIOSH 7082	Flame Atomic Absorption	4µg/filter	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-OES	0.5µg/filter	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-MS	0.05µg/filter	<input type="checkbox"/>
WIPE <input type="checkbox"/> ASTM <input type="checkbox"/> NON-ASTM	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	10µg/wipe	<input type="checkbox"/>
If no box is checked, non-ASTM Wipe is assumed	SW 846-6010D	ICP-OES	1.0µg/wipe	<input type="checkbox"/>
TCLP	SW 846-1311 / 7000B / SM 3111B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1311 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
SPLP	SW 846-1312 / 7000B / SM 3111B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1312 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
TTLC	22 CCR App. II, 7000B	Flame Atomic Absorption	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
STLC	22 CCR App. II, 7000B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Soil	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
Wastewater Unpreserved	SM 3111B / SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	Preserved with HNO3 <input type="checkbox"/> PH<2 <input type="checkbox"/>	EPA 200.7	ICP-OES	0.020 mg/L (ppm)
Drinking Water Unpreserved	EPA 200.5	ICP-OES	0.003 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	Preserved with HNO3 <input type="checkbox"/> PH<2 <input type="checkbox"/>	EPA 200.8	ICP-MS	0.001 mg/L (ppm)
TSP/SPM Filter	40 CFR Part 50	ICP-OES	12 µg/filter	<input type="checkbox"/>
Other:				<input type="checkbox"/>

2024 OCT 28 A 11:10

EMSL CANADA, INC. TORONTO

Sample Number	Sample Location	Volume / Area	Date / Time Submitted
A-6	MUR - sous-sol - H05D - blanche		18/10/2024
A-7	MUR - sous-sol - H05F - beige		18/10/2024
B-25	plafond - RDC - Aile B - blanche et beige		18/10/2024
A-26	porte - sous-sol - H05B - beige foncée		25/10/2024

Method of Shipment:	Sample Condition Upon Receipt:		
Relinquished by:	Date/Time:	Received by: Michaloff	Date/Time: 25 Oct 2024 @ 11:10 AM
Relinquished by:	Date/Time:	Received by: LAB 55/INC	Date/Time: 10/28/24 @ 11:10 AM

ML



Chaîne de Traçabilité : Plomb (Pb)
EMSL Numéro de Référence

EMSL Canada, Inc.
4200 rue Seré
Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Téléphone: (438) 338-9142
Courriel: Montreal.Lab@EMSL.com

EMSL CANADA, INC.
LABORATORY • PRODUCTS • TRAINING

552418116

Si la facturation est identique à raporter, laissez cette section vide. La facturation par un tiers nécessite une autorisation écrite

Informations client	Identification du Client	Enviro - Experts		Informations de Facturation	Identification de Facturation			
	Compagnie				Compagnie			
	Nom du Contact	Rena Badi			Contact de Facturation			
	Rue	3065 rue Peugeot			Rue			
	Ville, Province, Code Postal/Zip	Laval	QC		Pays	Ca		
	Téléphone #	514 554 1733			Téléphone #			
Courriel(s) pour le rapport: r.badi@enviro-experts.com				Courriel(s) pour la facturation				

Renseignements sur le Projet

Nom/Numéro de Projet: 5278 - IIRS Laval Bâtiment 18 (P) Sup

EMSL LIMS ID du Projet: (Le cas échéant, EMSL fournit)

Province de prélèvements:

Numéro de Commande:

Nom de l'Échantillonneur:

Signature de l'échantillonneur:

Nombre d'échantillons en expédition:

Décal d'Exécution (DE) Options* - cocher s'il vous plaît

3 Heures 6 Heures 24 Heures 48 Heures 72 Heures 96 Heures 1 semaine 2 semaines

Les analyses seront réalisées conformément aux termes et conditions du guide des prix d'analyses de EMSL.

Matrice	Méthode	Instrument	Limite de Détection	Cochez
Écailles <input type="checkbox"/> % par wt. <input type="checkbox"/> mg/cm ² <input checked="" type="checkbox"/> ppm <small>La limite de rapport basé sur un poids minimum est de 0.25g par échantillon. Ne convient pas aux carreaux de céramique. XRF est conseillé.</small>	SW846-7000B	Absorption Atomique à Flamme	0.008% (80ppm)	<input checked="" type="checkbox"/>
	SW 846-6010D*	ICP-OES	0.0004% (4ppm)	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7082	Absorption Atomique à Flamme	4 µg/filtre	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-OES	0.5 µg/filtre	<input type="checkbox"/>
Air	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-OES	0.05 µg/filtre	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-MS	0.05 µg/filtre	<input type="checkbox"/>
Chiffons Humides* ASTM <input type="checkbox"/> nonASTM <input type="checkbox"/> <small>*Si aucune case est cochée, non-ASTM lingette est considérée</small>	SW846-7000B	Absorption Atomique à Flamme	10 µg/chiffon	<input type="checkbox"/>
	SW 846-6010D*	ICP-OES	1.0 µg/chiffon	<input type="checkbox"/>
TCLP	SW 846-1311 / 7000B / SM 3111B	Absorption Atomique à Flamme	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1311 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
SPLP	SW 846-1312 / 7000B / SM 3111B	Absorption Atomique à Flamme	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1312 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
TTL	22 CCR App. II, 7000B	Absorption Atomique à Flamme	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
STLC	22 CCR App. II, 7000B	Absorption Atomique à Flamme	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Sol	SW846-7000B	Absorption Atomique à Flamme	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
Eaux Usées Non conservée <input type="checkbox"/> Conservée avec HNO ₃ <input type="checkbox"/> pH<2	SM 3111B / SW 846-7000B	Absorption Atomique à Flamme	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	EPA 200.7	ICP-OES	0.020 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Eau Potable Non conservé <input type="checkbox"/> Conservé avec HNO ₃ <input type="checkbox"/> pH<2	EPA 200.5	ICP-OES	0.003 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	EPA 200.8	ICP-MS	0.001 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
TSP/SPM Filtre	40 CFR Part 50	ICP-OES	12 µg/filtre	<input type="checkbox"/>

Autres:

Numéro de l'Échantillon	Lieu de prélèvement	Volume/Superficie	Date/Heure de l'échantillonnage
A-27	Mur - sous-sol G03A - beige -		11/20/24
A-28	Porte sous-sol G03 - beige		11/20/24
B-29	Mur - RDC - Aile B - blanc cassé		11/20/24

Commentaires/Instructions spéciales:

Méthode d'expédition:

Condition de l'échantillon à la réception:

Remis Par (Client):	Date/Heure:	Reçu Par (Laboratoire):	Date/Heure:
		(Signature)	11/20/24 10:14 AM
Remis Par (Client):	Date/Heure:	Reçu Par (Laboratoire):	Date/Heure:
		(Signature)	11/20/24 10:14 AM

Controlled Document - COC-25-CAN FR Lead Canada R7 05-09-2022

*6010C Disponible sur demande

ACCEPTEZ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (En cochant, j'accepte de signer ce document de Chaîne de Contrôle/Traçabilité par signature électronique)

Les modalités du laboratoire d'EMSL Canada, Inc. sont intégrées à la présente chaîne de contrôle par référence dans leur intégralité. La soumission d'échantillons à EMSL Canada, Inc. constitue l'acceptation et la reconnaissance de toutes les modalités et conditions par le client.

Lead Chain of Custody

EMSL Order Number / Lab Use Only

2756 Slough Street
Mississauga, ON L4T 1G3

ML



EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS TRAINING

552418145

PHONE: (289) 997-4602

EMAIL: TorontoLab@EMSL.com

If Bill-To is the same as Report-To leave this section blank. Third-party billing requires written authorization.

Customer Information	Customer ID: Enviro - Experts	Billing Information	Billing ID
	Company Name:		Company Name:
	Contact Name: Rana Badi		Billing Contact:
	Street Address: 3065 rue Peugeot		Street Address:
	City, Province, Postal Code: Laval, QC CA		City, Province, Postal Code:
	Country: CA		Country:
Phone: 514 554 1733	Phone:	Email(s) for Invoice:	
Email(s) for Report: r.badi@enviro-experts.com			

Project Name/No: 5378 - INRS Laval - Batiment 18 (P2)		Purchase Order
EMSL LIMS Project ID:	US State where samples collected:	State of Connecticut (CT) must select project location <input type="checkbox"/> Commercial (Taxable) <input type="checkbox"/> Residential (Non-Taxable)
Sampled By Name:	Sampled By Signature:	No. of Samples in Shipment

Turn-Around-Time (TAT)

3 Hour 6 Hour 24 Hour 32 Hour 48 Hour 72 Hour 96 Hour Week 2 Week

Please call ahead for large projects and/or turnaround times 6 Hours or Less. *32 Hour TAT available for select tests only; samples must be submitted by 11:30am.

MATRIX	METHOD	INSTRUMENT	REPORTING LIMIT	SELECTION
CHIPS <input type="checkbox"/> % by wt. <input type="checkbox"/> ppm (mg/kg) <input type="checkbox"/> mg/cm	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	0.008% (80ppm)	<input type="checkbox"/>
*Reporting Limit based on a minimum 0.25g sample weight. **Not appropriate for Ceramic Tiles - XRF is recommended	SW 846-6010D*	ICP-OES	0.0004% (4ppm)	<input type="checkbox"/>
AIR	NIOSH 7082	Flame Atomic Absorption	4µg/filter	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-OES	0.5µg/filter	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-MS	0.05µg/filter	<input type="checkbox"/>
WIPE <input type="checkbox"/> ASTM <input type="checkbox"/> NON-ASTM	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	10µg/wipe	<input type="checkbox"/>
If no box is checked, non-ASTM Wipe is assumed	SW 846-6010D	ICP-OES	1.0µg/wipe	<input type="checkbox"/>
TCLP	SW 846-1311 / 7000B / SM 3111B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input checked="" type="checkbox"/>
	SW 846-1311 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
SPLP	SW 846-1312 / 7000B / SM 3111B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1312 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
TTLC	22 CCR App. II, 7000B	Flame Atomic Absorption	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
STLC	22 CCR App. II, 7000B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Soil	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
Wastewater	SM 3111B / SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Unpreserved <input type="checkbox"/>	EPA 200 7	ICP-OES	0.020 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Preserved with HNO3 <input type="checkbox"/> PH<2	EPA 200 5	ICP-OES	0.003 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Drinking Water	EPA 200 8	ICP-MS	0.001 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Unpreserved <input type="checkbox"/>	40 CFR Part 50	ICP-OES	12 µg/filter	<input type="checkbox"/>
Preserved with HNO3 <input type="checkbox"/> PH<2				<input type="checkbox"/>
TSP/SPM Filter				<input type="checkbox"/>
Other:				<input type="checkbox"/>

RECEIVED
EMSL CANADA, INC.
TORONTO
2024 NOV - 8 AM 10:39

Sample Number	Sample Location	Volume / Area	Date / Time Sampled
AL - 7	Mur - sous - sol H05F beige		7/11/2024
AL - 26	Porte sous - sol H05B beige fance		"
	DAWK sous - sol - Gro 3 A beige		

Method of Shipment:	Sample Condition Upon Receipt:
Relinquished by:	Date/Time:
Relinquished by:	Date/Time:
Received by: (drop off)	Date/Time: 11/08/24 10:30
Received by: LABSS/ PB	Date/Time: 11/08/24 10:39 am

Controlled Document - CCG-29-CAN Lead Canada R14 05/09/2022 *6010C Available Upon Request

AGREE TO ELECTRONIC SIGNATURE (By checking, I consent to signing this Chain of Custody document by electronic signature.)

Prices quoted do not include tax, which is payable at the time services are billed

EMSL Canada, Inc.'s Laboratory Terms and Conditions are incorporated into this Chain of Custody by reference in their entirety. Subreleision of samples to EMSL Canada, Inc constitutes acceptance and acknowledgment of all terms and conditions by Customer

Page 1 of 2

FEDEX - 7798 0849 0108



**Chaîne de Traçabilité: Amiante
EMSL Numéro de Référence**

(À l'usage exclusif du laboratoire):

EMSL Canada, Inc.
4200 rue Seré
Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS TRAINING

682401033

Téléphone: (438) 338-9142
Courriel: MontrealLab@EMSL.com

Si la facturation est identique à rapportez à laissez cette section vide. La facturation par un tiers nécessite une autorisation écrite.

Informations client	Identification du Client: Enviro - Experts	Détails de Facturation	Identification de Facturation:
	Compagnie:		Compagnie:
	Nom du Contact: Rana Bali		Contact de Facturation:
	Rue: 2065 rue Peugeot		Rue:
	Ville, Province, Code Postal/Zip: Laval QC Pays: ca		Ville, Province, Code Postal/Zip: Pays:
	Téléphone #1: (514) 554-1733		Téléphone #:
Courriel(s) pour le rapport: r.bali@enviro-experts.com		Courriel(s) pour la facturation:	

Renseignements sur le Projet

Nom/Numéro de Projet: 5378 - I N R S Laval - Bâtiment 70 (A)	Numéro de Commande:
EMSL LIMS ID du Projet: (Le cas échéant, EMSL fournira)	Province d'échantillonnage:

Nom de l'échantillonneur:	Signature de l'échantillonneur:	Nombre d'échantillons en expédition:
---------------------------	---------------------------------	--------------------------------------

Délai d'Exécution (DE): options* - Cochez SVP

3 Heures
 6 Heures
 24 Heures
 48 Heures
 72 Heures
 96 Heures
 1 semaine
 2 semaines

*Pour MET Air 3 à 6 heures, SVP appeler à l'avance. Il y a un supplément de prime pour un DE 3h MET AHERA ou EPA Niveau II. Vous devez signer un formulaire d'autorisation pour ce service. Les analyses seront réalisées conformément aux termes et conditions du guide des prix d'analyses de EMSL.

Sélection des tests

<p>MCP - Air</p> <input type="checkbox"/> NIOSH 7400 <input type="checkbox"/> IRSST MCP <p>MLP - Vrac</p> <input type="checkbox"/> MLP EPA 600/R-93/116 (<1%) <input type="checkbox"/> MLP EPA NOB (<1%) <p>Numération de Points</p> <input type="checkbox"/> 400 (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1,000 (<0.1%) <p>Numération de Points avec Grammétrie</p> <input type="checkbox"/> 400 (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1,000 (<0.1%) <input checked="" type="checkbox"/> IRSST 244 MLP <input type="checkbox"/> NIOSH 9002 (<1%)	<p>MET - Air</p> <input type="checkbox"/> 0.4 - 4.5h (AHERA Seulement) <input type="checkbox"/> AHERA 40 CFR, Partie 763 <input type="checkbox"/> NIOSH 7402 <input type="checkbox"/> EPA Level II <input type="checkbox"/> ISO 10312 <p>MET - Vrac</p> <input type="checkbox"/> MET EPA NOB <input type="checkbox"/> MET IRSST 244 (NYS 198.4) <input type="checkbox"/> SOP Chatfield <input type="checkbox"/> MET Analyse de la masse - EPA 600 sec.2.5 <p>MET - Eau: EPA 100.2</p> <input type="checkbox"/> Fibres >10µm eaux usées potables <input type="checkbox"/> Fibres toutes tailles eaux usées potables	<p>MET - Poussières</p> <input type="checkbox"/> Microvac - ASTM D 5755 <input type="checkbox"/> Lingette - ASTM D6480 <input type="checkbox"/> Sonication-Tapis (EPA 600/J-93/167) <p>Sol/Roche/Vermiculite</p> <input type="checkbox"/> ASTM D7521 Méthode de Tamis <input type="checkbox"/> MLP EPA 600/R-93/116 avec fraisage prép (<0.25%) <input type="checkbox"/> MET EPA 600/R-93/116 avec fraisage prép (<0.01%) <input type="checkbox"/> MET Qualitative par filtration prép <input type="checkbox"/> MET Qualitative par gouttes montées prép <input type="checkbox"/> Méthode de Cincinnati EPA 600/R-04/004-MLP/MET <p>Autres:</p> <input type="checkbox"/>
---	---	--

*S.V.P. Veuillez appeler pour les exigences spécifiques de vos projet.

Vérifier pour Stop Positif - Identifier Clairement le Groupe Homogène

Taille des Pores du Filtre (Échantillons d'Air): 0.8µm 0.45µm

Numéro de l'échantillon	Description de l'échantillon	Volume/Superficie(Air) HA # (En Vrac)	Date/Heure de prélèvement
C-1	Plafond - Étage 1 - SRM	↓	18/10/2024
C-2	MUR - Étage 1 - SRM		
C-3	MUR - Étage 1 - SRM - 234		
C-4	MUR - Étage 1 - SRM - 235		
C-5	MUR - Étage 1 - SRM		

Commentaires/Instructions spéciales:

Méthode d'expédition:	Condition de l'échantillon à la réception:
Remis Par (Client):	Reçu Par (Laboratoire): (Signature)
Date/Heure:	Date/Heure:
Remis Par (Client):	Reçu Par (Laboratoire):
Date/Heure:	Date/Heure:

Controlled Document - COC-05-CAN FR Asbestos R2 06/23/2021

ACCEPTEZ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (En cochant, j'accepte de signer ce document de Chaîne de Contrôle/Traçabilité par signature électronique)

Les modalités du laboratoire d'EMSL Canada, Inc. sont intégrées à la présente chaîne de contrôle par référence dans leur intégralité. La soumission d'échantillons à EMSL Canada, Inc. constitue l'acceptation et la reconnaissance de toutes les modalités et conditions par le client.



EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS TRAINING

Chaîne de Traçabilité: Amiante
EMSL Numéro de Référence

(À l'usage exclusif du laboratoire):

682401033

EMSL Canada, Inc.
4200 rue Seré
Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Téléphone: (438) 338-9142
Courriel: MontrealLab@EMSL.com

Les pages supplémentaires de la chaîne de traçabilité ne sont nécessaires que pour obtenir des informations additionnelles sur l'échantillon.

Commentaires /Instructions Spéciales:

Numéro de l'Échantillon	Description de l'Échantillon	Volume/Superficie(Air) HA # (En Vrac)	Date/Heure de prélèvement
C-6	MUR - E'tage 1 - SRM	-	18/10/2024
C-7	MUR - E'tage 1 - SRM 236	↓	↓
C-8	MUR - E'tage 1 - SRM		
C-9	" ↓		
C-10	" ↓		
C-13	colle Plancher - E'tage 1 - SRM		
C-14	Plancher - E'tage 1 - SRM - cuisine		
B-15	Plancher - RDC - SRT - 161A		
B-16	Plancher RDC - SRT - 153		

Méthode d'expédition:

Condition de l'échantillon à la réception:

Remis Par (Client):

Date/Heure

Reçu Par (Laboratoire):

Date/Heure:

Remis Par (Client):

Date/Heure

Reçu Par (Laboratoire):

Date/Heure:

Controlled Document - COC-05-CAN FR Asbestos R2 06/23/2021

ACCÉPTEZ LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (En cochant, j'accepte de signer ce document de Chaîne de Contrôle/Traçabilité par signature électronique)

Les modalités du laboratoire d'EMSL Canada, Inc. sont intégrées à la présente chaîne de contrôle par référence dans leur intégralité. La soumission d'échantillons à EMSL Canada, Inc. constitue l'acceptation et la reconnaissance de toutes les modalités et conditions par le client.

Lead Chain of Custody

EMSL Order Number / Lab Use Only

2756 Slough Street
Mississauga, ON L4T 1G3

45

EMSL CANADA, INC.
LABORATORY PRODUCTS TRAINING

552417215

PHONE: (289) 997-4602

EMAIL: TorontoLab@EMSL.com

Customer ID: ENViro-Experts		Billing ID:	
Company Name: "		Company Name:	
Contact Name: Rana Badi		Billing Contact:	
Street Address: 3065 Rue Peugeot		Street Address:	
City, Province, Postal Code: Laval QC CA	Country: ca	City, Province, Postal Code:	
Phone: (514) 554-1733		Phone:	
Email(s) for Report: r.badi@enviro-experts.com		Email(s) for Invoice:	

Project Name/No: 5378 - ENRS Laval - Batiment 70 (P)		Purchase Order:	
EMSL LIMS Project ID (if applicable, EMSL will provide):		US State where samples collected:	
Sampled By Name:		State of Connecticut (CT) must select project location: <input type="checkbox"/> Commercial (Taxable) <input type="checkbox"/> Residential (Non-Taxable)	
Sampled By Signature:		No. of Samples in Shipment:	

Turn-Around-Time (TAT)

3 Hour 6 Hour 24 Hour 32 Hour 48 Hour 72 Hour 96 Hour 1 Week 2 Week

Please call ahead for large projects and/or turnaround times 6 Hours or Less *32 Hour TAT available for select tests only; samples must be submitted by 11:30am.

MATRIX	METHOD	INSTRUMENT	REPORTING LIMIT	SELECTION
CHIPS <input type="checkbox"/> % by wt. <input checked="" type="checkbox"/> ppm (mg/kg) <input type="checkbox"/> mg/cm ² <small>*Reporting Limit based on a minimum 0.25g sample weight. **Not appropriate for Ceramic Tiles - XRF is recommended</small>	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	0.008% (80ppm)	<input checked="" type="checkbox"/>
	SW 846-6010D*	ICP-OES	0.0004% (4ppm)	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7082	Flame Atomic Absorption	4µg/filter	<input type="checkbox"/>
AIR	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-OES	0.5µg/filter	<input type="checkbox"/>
	NIOSH 7300M / NIOSH 7303M	ICP-MS	0.05µg/filter	<input type="checkbox"/>
	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	10µg/wipe	<input type="checkbox"/>
WIPE <input type="checkbox"/> ASTM <input type="checkbox"/> NON-ASTM <small>*If no box is checked, non-ASTM Wipe is assumed</small>	SW 846-6010D*	ICP-OES	1.0µg/wipe	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1311 / 7000B / SM 3111B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
TCLP	SW 846-1311 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-1312 / 7000B / SM 3111B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
SPLP	SW 846-1312 / SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, 7000B	Flame Atomic Absorption	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
TTLC	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	22 CCR App. II, 7000B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
STLC	22 CCR App. II, SW 846-6010D*	ICP-OES	0.1 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	40mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
Soil	SW 846-6010D*	ICP-OES	2mg/kg (ppm)	<input type="checkbox"/>
	SM 3111B / SW 846-7000B	Flame Atomic Absorption	0.4 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Wastewater Unpreserved <input type="checkbox"/> Preserved with HNO3 <input type="checkbox"/> PH<2	EPA 200.7	ICP-OES	0.020 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	EPA 200.5	ICP-OES	0.003 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
Drinking Water Unpreserved <input type="checkbox"/> Preserved with HNO3 <input type="checkbox"/> PH<2	EPA 200.8	ICP-MS	0.001 mg/L (ppm)	<input type="checkbox"/>
	40 CFR Part 50	ICP-OES	12 µg/filter	<input type="checkbox"/>
TSP/SPM Filter				<input type="checkbox"/>
Other:				<input type="checkbox"/>

RECEIVED
EMSL CANADA INC.
TORONTO
2024 OCT 28 AM 11:09

Sample Number	Sample Location	Volume / Area	Date / Time Sampled
C-11	Mur - Etage 1 - SRM - blanche		18/10/2024
C-12	Mur - Etage 1 - SRM - noire		18/10/2024

Method of Shipment:		Sample Condition Upon Receipt:	
Relinquished by:	Date/Time:	Received by: (Signature)	Date/Time: 25 Oct 2024 @ 12:50
Relinquished by:	Date/Time:	Received by: LAB SS/ML	Date/Time: 10/28/24 @ 11:09 AM

Controlled Document - CQC-25-CAN Lead Canada R14 05/09/2022

*6010C Available Upon Request

AGREE TO ELECTRONIC SIGNATURE (By checking, I consent to signing this Chain of Custody document by electronic signature.)

Prices quoted do not include tax, which is payable at the time services are billed.

EMSL Canada, Inc.'s Laboratory Terms and Conditions are incorporated into this Chain of Custody by reference in their entirety. Submission of samples to EMSL Canada, Inc. constitutes acceptance and acknowledgment of all terms and conditions by Customer.

Proulator: 335002682466